
L'IMPACT DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET SUR L'ECONOMIE LOCALE

septembre 2003

Khaled Bouabdallah, Professeur d'économie

Jean Antoine Rochette, Chargé d'études

RESUME

Ce document constitue le rapport final d'une étude sur l'impact économique local de l'Université de Saint Etienne. La dimension de l'Université est ici abordée selon deux grandes fonctions : l'Université en tant qu'agent économique et l'Université en tant qu'acteur du développement économique local. L'objectif de cette étude est d'identifier de manière rigoureuse et le plus précisément possible la place et le rôle de l'Université Jean Monnet sur son territoire. Ce travail se décompose en six points qui donnent toute la mesure du champ concerné par la question de l'impact local de l'Université. Le premier point aborde directement l'impact de l'Université à travers son rôle de consommateur et à travers ses dépenses, le deuxième point évalue son impact sur l'emploi local. Le troisième point traite, dans leur grande diversité, des relations avec les milieux économiques et sociaux du territoire. Les quatrième et cinquième points abordent deux dimensions essentielles et spécifiques à l'Université : la recherche et l'ouverture internationale. Enfin, le sixième point permet de montrer que sur des projets concrets de développement local, l'Université à coté d'autres partenaires joue un rôle de premier plan.

MOTS CLE

Université, Saint-Etienne, impact local, développement économique, pôle de compétence

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1- L'IMPACT ECONOMIQUE GLOBAL DE L'UNIVERSITE	7
1.1- L'impact des dépenses du personnel.....	7
1.2- L'impact des dépenses des étudiants.....	9
1.3- L'impact des dépenses de fonctionnement.....	13
1.4- L'impact des dépenses d'équipement.....	16
1.5- L'impact économique global.....	17
1.6- L'impact lié au parc immobilier et aux dépenses de construction.....	19
2- L'IMPACT SUR L'EMPLOI	23
2.1- Les emplois directs.....	23
2.2- Les emplois indirects induits par les dépenses.....	28
2.3- L'impact global sur l'emploi.....	30
2.4- L'Université principal employeur de personnel tertiaire supérieur.....	31
3- LES RELATIONS AVEC LES MILIEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU TERRITOIRE .	34
3.1- L'Université de Saint Etienne premier pôle de formation technologique et tertiaire supérieure.....	34
3.2- Les stages et les formations par apprentissage.....	39
3.3- La formation continue.....	41
3.4- Les formations à l'entrepreneuriat.....	44
3.5- La recherche appliquée et la valorisation de la recherche.....	45
3.6- Le développement culturel.....	50
4- UNE MISSION ESSENTIELLE : LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES	52
4.1- Les équipes et les effectifs de recherche.....	52
4.2- La formation doctorale.....	54
4.3- Les colloques et l'activité de diffusion scientifique.....	56
5- UN PÔLE LOCAL FORT D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL	58
5.1- La mobilité des étudiants.....	58
5.2- L'activité internationale dans le secteur de la recherche.....	61
6- UN ACTEUR ET UN PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	65
6.1- Les pôles d'excellence de l'Université Jean Monnet.....	65
6.2. La contribution de l'Université aux pôles de compétence du territoire.....	68
CONCLUSION	72
BIBLIOGRAPHIE.....	75
ANNEXES.....	77

INTRODUCTION

Tous les travaux s'accordent pour considérer que l'économie contemporaine fonde son dynamisme sur la connaissance. La production d'innovations est ainsi conditionnée par les capacités de recherche publique et dans une moindre mesure par celle de la recherche privée (CREUSET, 2003). L'assimilation des connaissances technologiques est un processus coûteux et non aisé. Il est donc nécessaire pour capter les externalités technologiques de disposer en interne, dans les territoires, des savoirs et des compétences adéquats. Autrement dit, on peut considérer que le développement économique des territoires repose de plus en plus largement sur le développement de compétences de nature scientifique et technologique. Ces dernières favorisent la création et la diffusion de connaissances au sein des entreprises localisées sur le territoire et ce faisant développent sa capacité d'attraction. Il s'agit ici sans aucun doute d'un élément fondamental dans la concurrence que se livrent les territoires à l'échelle planétaire.

Le renforcement des activités de recherche et développement localisées sur le territoire ainsi que le renforcement des interactions entre les acteurs au cœur du processus d'innovation constituent un des axes des politiques publiques territoriales menées par les territoires les plus performants (rapport du Commissariat Général du Plan 2002). Ainsi, la décision d'implantation des entreprises est elle influencée par la présence de recherche universitaire ou d'une université sur un territoire. Cet argument a été vérifié empiriquement. Ainsi, il serait primordial pour 6 à 8% des entreprises alsaciennes, soit 15 à 20 000 emplois et interviendrait à hauteur de 25% dans la décision d'implantation des entreprises dans la région de Montréal.

Ces éléments expliquent et justifient le bien fondé d'une étude sur l'impact économique local de l'Université Jean Monnet. Bien que l'Université s'inscrive dans un environnement scientifique qu'elle souhaite le plus large possible, elle représente aussi un acteur local de premier plan. Ne serait-ce qu'en terme d'emploi. C'est le cas de l'Université Jean Monnet, mais on peut citer de nombreux autres exemples d'études : Caen, Orléans ou Strasbourg en France et l'étranger : en Grande Bretagne, l'Université de Portsmouth, de Sunderland ou d'Oxford Brookes ou encore au Canada, l'Université de Montréal. Tous ces exemples sont très bien documentés et démontrent chacun l'impact économique local essentiel de l'Université. A côté du rôle d'attracteur qu'exerce l'Université en dotant le territoire de ressources indispensables en capital humain, elle

représente un capital économique conséquent par le poids des masses financières en jeu du fait même de sa présence sur un territoire.

L'objectif de cette étude est d'identifier de manière rigoureuse et en étant le plus précis possible, la place et le rôle de l'Université Jean Monnet sur son territoire. La tâche n'est pas simple dans la mesure où l'Université occupe un espace d'intervention très large. Ses missions essentielles sont bien entendu l'enseignement et la recherche. Elle forme donc des diplômés en grand nombre et dispose d'un potentiel de recherche couvrant les grands domaines de la connaissance. L'Université existe également localement à travers de multiples liens avec les milieux économiques et sociaux, sa place dans le développement culturel et son ouverture sur l'international.

L'Université Jean Monnet est une université relativement jeune (créée en 1969), pluridisciplinaire et de taille moyenne. Elle accueille 13 000 étudiants en formation initiale et plus de 7 500 stagiaires en formation continue. Elle emploie plus de 1 300 personnes à titre permanent (dont deux tiers d'enseignants et chercheurs) et plus de 800 vacataires. Sa bibliothèque dispose d'un fonds documentaire de plus de 150 000 ouvrages. Avec ses 5 facultés et ses 5 instituts, l'Université couvre pratiquement tout le champ de la connaissance. De plus, toute une série d'activités fonctionne au service de la vie étudiante : service d'information et d'orientation, activités sportives et culturelles, médecine préventive, restaurants et hébergements étudiants, ...

A côté de ces éléments de nature positive, il convient de noter que l'Université Jean Monnet est insérée dans un territoire qui a connu une reconversion industrielle douloureuse, reconversion qui à certains égards n'est pas totalement achevée. Son public est constitué pour 25% d'étudiants boursiers, soit plus que la moyenne nationale. De plus, le bassin naturel d'attraction de l'Université est relativement étroit du fait de la proximité d'universités importantes et anciennes (universités lyonnaises notamment). Enfin, alors que les perspectives démographiques de la Loire ne sont pas très favorables, la proportion d'étudiants dans le département reste faible : 2,75% (pour 3,6% en Rhône-Alpes et 3,5% en moyenne nationale).

Ces quelques éléments donnent la mesure des enjeux autour de la question de l'impact économique local de l'Université Jean Monnet. Afin d'affronter cette question, il est utile et nécessaire de clarifier quelques éléments de nature méthodologique.

L'Université peut être décrite, en reprenant la distinction introduite dans l'étude sur les universités strasbourgeoises, selon deux grandes fonctions économiques dans le champ du développement local :

- **L'université en tant qu'agent économique** : consommateur, employeur, localisateur de dépenses.
- **L'université en tant qu'agent du développement local** : par amélioration du capital humain, comme facteur d'attraction et de création d'entreprises, comme partenaire de l'innovation.

Tout l'enjeu de cette étude consiste à apporter une vérification empirique aux hypothèses sous jacentes à cette présentation en deux fonctions. Il convient au préalable de préciser le contexte méthodologique de ce travail¹.

Le champ d'analyse de cette étude correspond pour l'entité étudiée à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM). Les autres établissements supérieurs de l'agglomération ne sont pas pris en compte. En revanche, les structures directement en lien avec l'Université font partie du champ de cette étude. C'est le cas, pour leur contribution directe aux équipes de recherche, de l'INSERM et du CNRS. De même, le CLOUS et dans une moindre mesure la médecine préventive et les mutuelles étudiantes ont été intégrés dans le champ de l'étude. Cet ensemble ainsi constitué est dénommé dans l'étude : « Université consolidée ». Sur le plan territorial, comme l'Université bénéficie d'une double implantation à Saint-Etienne et à Roanne, nous avons retenu l'échelle départementale comme territoire de référence. Il est bien évident que l'Université rayonne bien au delà de ces frontières et qu'elle a des relations étroites avec les autres territoires (régional, national et international). Le cadre le plus pertinent pour une université est évidemment national ou international, mais une université est aussi en prise directe avec son territoire d'implantation. Elle en constitue un des acteurs majeurs de son développement. Par ailleurs, au cours des dernières années, les collectivités territoriales se sont de plus en plus impliquées dans le développement des établissements d'enseignement supérieur. Il est donc légitime de s'intéresser à l'impact territorial de ces entités même si cela n'est pas la mission première de ces établissements.

¹ Il s'agit ici d'évoquer seulement les grandes lignes, une présentation plus précise de la méthodologie de l'étude figure en annexe.

Le travail réalisé dans cette étude s'est largement appuyé sur la collecte de données auprès de l'établissement. Il convient de signaler la difficulté à établir une base de données fiable et cohérente dans le temps. De ce point de vue, il est intéressant de souligner que les universités ne disposent pas toujours des instruments de gestion et de pilotage adaptés au suivi dans le temps de leurs grandes fonctions. L'emprise du système comptable contraint les instruments de mesure, il est difficile d'identifier la nature économique d'une dépense à partir de son code comptable par exemple. De plus, l'harmonisation des sources de données (université, CNRS, CLOUS) a été particulièrement difficile et a nécessité un travail de retraitement important. Les retraitements effectués sur les différents budgets de l'Université consolidée ont donc été réalisés dans une optique économique et non comptable. Ce ne sont pas les comptes de l'Université qui sont ici analysés mais leur dimension économique.

L'étude se décompose en six points qui permettent de donner toute la mesure du champ concerné par la question de l'impact local de l'Université. Ainsi, le premier point aborde directement l'impact de nature économique et financière sur le territoire, le deuxième point est consacré à l'impact sur l'emploi. Le troisième point traite, dans leur grande diversité, des relations avec les milieux économiques et sociaux du territoire. Les quatrième et cinquième points abordent deux dimensions essentielles et spécifiques à l'Université, à savoir la recherche et l'ouverture internationale. Enfin, le sixième point permet de montrer que sur des projets concrets de développement local, l'Université à côté d'autres partenaires joue un rôle de premier plan.

1- L'IMPACT ECONOMIQUE GLOBAL DE L'UNIVERSITE

Il s'agit ici de procéder à une évaluation de l'impact économique de l'Université sur son environnement local. Cette évaluation se veut globale dans la mesure où le périmètre retenu prend en compte non seulement l'Université Jean Monnet (UJM) mais également les contributions du CNRS et de l'INSERM aux équipes de recherche de l'UJM ainsi que le CLOUS de Saint-Etienne. Nous utiliserons le terme d'Université consolidé dans la suite de cette étude pour désigner cette dimension.

L'impact économique global est estimé sur la base de quatre postes de dépense : les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'équipement et les dépenses des étudiants. Afin de compléter cette approche, la dimension immobilière de l'Université sera également abordée.

1.1- L'IMPACT DES DEPENSES DU PERSONNEL

Les dépenses des personnels représentent une variable déterminante sur l'activité économique locale dès lors que l'on considère le montant de leurs dépenses². A partir de la structure de consommation des ménages, il sera possible d'identifier la nature des dépenses par poste, et donc de cibler plus précisément l'impact financier des personnels au travers d'une approche sectorielle.

Au cours des dernières années marquées par une croissance forte des effectifs étudiants, les effectifs salariés de l'Université Jean Monnet se sont caractérisés par une progression significative. Ainsi, l'Université employait 867 personnes en tant que personnels permanents en 1991 se répartissant en 307 IATOS et 560 enseignants et chercheurs. En 2002, cet effectif représentait 1 354 personnes permanentes (551 IATOS et 803 enseignants et chercheurs). Pour estimer le montant des dépenses de personnel, nous avons dans un premier temps évalué les différentes charges de personnel. Le tableau ci-dessous en présente le résultat :

² L'hypothèse retenue ici consiste à considérer que toutes les dépenses des personnels de l'Université sont réalisées localement. Or, une part des personnels, même si elle est faible, moins de 20%, ne réside pas dans le département. Cette hypothèse nous paraît cependant valide dans la mesure où une partie significative des dépenses peut tout de même être réalisée localement et que par ailleurs d'autres effets, non pris en compte dans l'étude, peuvent venir en compensation (les dépenses des conjoints ne sont par exemple pas prises en compte dans cette étude).

Estimation des dépenses de personnel par origine en 2002

ORIGINE DE LA DEPENSE	MONTANT BRUT	COEFFICIENT de prélèvement	REVENU BRUT DISPONIBLE
PERSONNEL SUR BUDGET PROPRE ET VACATIONS	4,26 M€	16,8%	3,6 M€
LES HEURES COMPLEMENTAIRES	3,95 M€	16,8%	3,3 M€
LE PERSONNEL D'ETAT ³	37,8 M€	16,8%	31,5 M€
LE PERSONNEL ⁴ CNRS – INSERM	1,25 M€	16,8%	1,05 M€
LE PERSONNEL ⁵ DU CROUS	1,8 M€	16,8%	1,5 M€
TOTAL	49,06 M€	16,8%	40,95 M€

Montant brut des charges de personnel estimé : 49,06 millions d'euros

Ce montant brut des dépenses de personnel de l'Université consolidée comprend les cotisations sociales et cotisations patronales qui doivent être déduites pour obtenir le revenu disponible avant impôts des personnels. Nous avons ainsi appliqué un coefficient de prélèvement⁶ pour obtenir le montant brut disponible avant impôts des personnels.

Revenu brut disponible avant impôts : 40,95 millions d'euros

Ce montant correspond au cumul global des rémunérations directement versées, c'est à dire à la somme des montants perçus par les personnels. Pour franchir une étape supplémentaire et obtenir le montant directement réinjecté dans l'économie par les dépenses des personnels, il est nécessaire de retrancher l'imposition directe : l'impôt sur le revenu. En fonction des tranches de revenus et des Catégories Socioprofessionnelles des personnels, nous avons retenu un taux d'imposition de 10,9 %⁷.

Revenu net disponible après impôts⁸ : 36,5 millions d'euros

³ Hors cotisations patronales (4,8 M€).

⁴ cf. ANNEXE 1, méthodologie 1.

⁵ cf. ANNEXE 1, méthodologie 2.

⁶ Selon nos estimations et en concordance avec l'étude de Strasbourg de 1998, les cotisations sociales à la charge du personnel s'élèvent à 16,8% pour l'UJM. Ce taux est appliqué également aux personnels CNRS, INSERM et du CLOUS.

⁷ cf. ANNEXE 1, méthodologie 3.

⁸ Revenu net après impôts = 40,95 * (1 - 0,109) = 36,5 millions €.

A cette étape, le montant direct consolidé des dépenses des personnels de l'Université peut être évalué à plus de 36 millions d'euros (soit près de 240 millions de francs). Ce montant peut être considéré comme ce qui est effectivement réinjecté dans l'économie au rythme des dépenses des personnels.

Ces dépenses se répartissent selon différents postes de dépense de consommation courante, d'équipement ou de loisirs. En utilisant la structure de la consommation de l'ensemble des ménages 2002 fournie par l'INSEE⁹, nous pouvons déterminer les montants que les personnels consacrent aux différents types de dépense (cf. tableau ci-dessous).

Estimation des dépenses de personnel par poste en 2002

POSTE DE LA DEPENSE	POIDS	MONTANT DE LA DEPENSE
ALIMENTATION ET BOISSONS (non alcoolisées)	15,9%	5,8 M€
BOISSONS ALCOOLISEES ET TABAC	3,1%	1,1 M€
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	6,4%	2,3 M€
LOGEMENT, CHAUFFAGE, ECLAIRAGE	23,4%	8,5 M€
EQUIPEMENT DU LOGEMENT	6,7%	2,4 M€
SANTE	3,5%	1,3 M€
TRANSPORT	15%	5,5 M€
COMMUNICATION	1,8%	0,7 M€
LOISIRS ET CULTURE	8,7%	3,2 M€
EDUCATION	0,6%	0,2 M€
HOTELS CAFES RESTAURANTS	7,6%	2,8 M€
AUTRES BIENS ET SERVICES	7,3%	2,7 M€
TOTAL	100%	36,5 M€

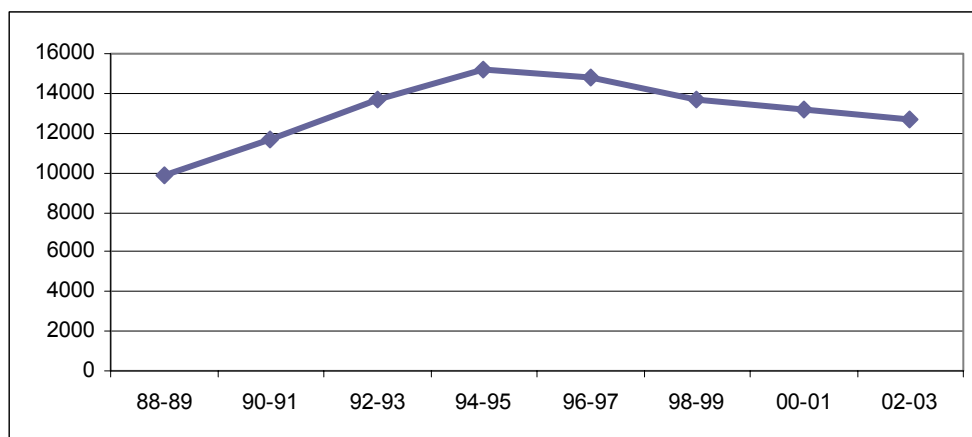
1.2- L'IMPACT DES DEPENSES DES ETUDIANTS

Nous allons à présent estimer le poids économique que représente la population étudiante relevant de l'Université de Saint Etienne. La méthodologie retenue s'appuie sur celle utilisée par des études antérieures comme celle de l'étude de l'impact économique des universités strasbourgeoises.

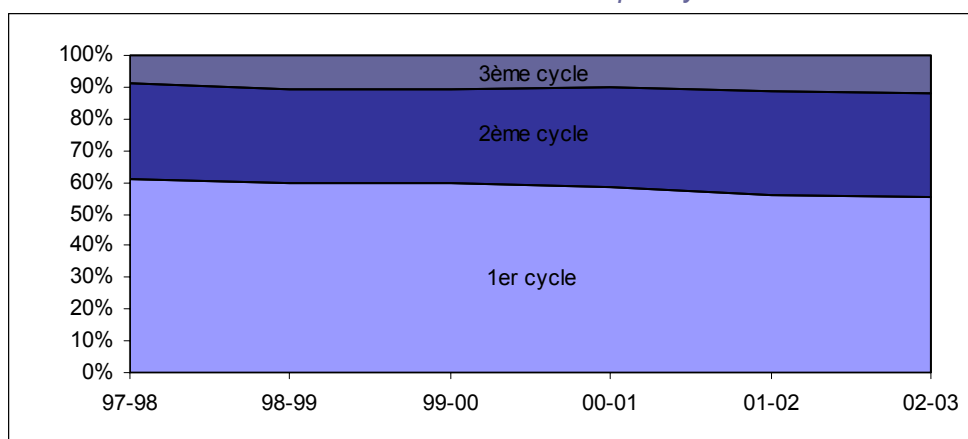
⁹ INSEE Première, La consommation des ménages en 2002 : une progression modérée – Juin 2003.

Dans une première étape, nous donnons quelques éléments quantitatifs permettant de décrire la population étudiante de l'Université. Le graphique suivant représente l'évolution du nombre d'étudiants depuis 1988. Après une phase de croissance forte, les effectifs ont tendance à se stabiliser autour de 13 000 étudiants. Dans une étude sur les motifs de migration, l'INSEE (2001) plaçait Saint-Etienne au 24^{ème} rang parmi les 30 premières aires urbaines les plus estudiantines avec 5,7% de densité d'étudiants (à titre d'exemple, on peut citer Grenoble avec 10,6% et Chambéry avec 7,8%). Si on raisonne au niveau départemental, la part des étudiants dans la population ligérienne est de 2,75%, par comparaison, la moyenne nationale est de 3,5% et celle régionale de 3,6%. Il apparaît dès lors clairement que, dans un contexte démographique défavorable, la population étudiante de la Loire demeure relativement faible. Il s'agit donc pour toutes les parties concernées (université et autres établissements d'enseignement supérieur ainsi que les autres partenaires publics et privés) de poursuivre leurs efforts pour accroître la capacité d'attraction d'étudiants sur le territoire.

Evolution des effectifs étudiants de l'université de Saint Etienne de 1988 à 2002



La structure de la population étudiante par cycle d'étude indique des changements structurels importants. On observe notamment que le poids relatif du premier cycle diminue, alors que le poids du deuxième et troisième cycle a tendance à augmenter. Ces transformations traduisent un allongement de la durée moyenne des études et également une capacité nouvelle de l'UJM à attirer des étudiants en provenance d'autres régions françaises.

Evolution structurelle des effectifs étudiants par cycle de 1997 à 2002

Pour ce qui concerne la Catégorie Socioprofessionnelle (CSP) des parents, le tableau suivant présente à titre comparatif la distribution concernant la population étudiante stéphanoise et la CSP de leurs parents, la ventilation par CSP de la population active des ligériens¹⁰.

Comparatif de CSP des parents d'étudiants et des actifs ligériens

CSP	Des parents d'étudiants	De la population active de la Loire
agriculteurs	2%	1,2%
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8%	3,8%
professions libérales, cadres supérieurs	26%	4,3%
cadres moyens, professions intermédiaires	18%	11%
employés	12%	14,9%
ouvriers	19%	17%
retraités	6%	25%
sans profession	6%	22,8%
sans réponse	3%	-

S'agissant du mode d'hébergement, on observe que plus d'un étudiant stéphanois sur deux réside chez ses parents (cf. tableau suivant). La comparaison avec des données nationales permet de montrer que cette proportion est plus élevée que la moyenne. La différence se fait particulièrement par rapport au mode de résidence en foyer et non par rapport au mode de résidence en logement personnel.

¹⁰ INSEE, Tableaux de l'Economie Rhône Alpes 2001-2002, CSP de 1999.

Mode d'hébergement des étudiants de l'Université de Saint Etienne et en France

Mode d'hébergement des étudiants	U J M	France
Domicile parental	54%	46%
Logement personnel	37%	37%
Résidence, foyer	7%	15%
autre	2%	2%

Si on fait l'hypothèse que le niveau de vie des étudiants augmente en fonction de l'âge et du cycle d'études, alors on peut penser que l'impact économique lié à la présence de la population étudiante devrait se stabiliser ou croître légèrement (toutes choses égales par ailleurs). Cependant notre étude retiendra un montant moyen et ne prendra pas en compte ce phénomène, le nombre de 12 700 étudiants sera arrêté pour l'étude. La méthodologie envisagée s'appuie sur l'évaluation du budget annuel moyen d'un étudiant. De nombreuses études permettent d'apporter des éléments utiles à cette évaluation, même si aucune étude régionalisée n'a, à ce jour, été réalisée. Nous nous sommes appuyés plus particulièrement sur celle de l'Observatoire de la Vie Etudiante publiée en 2002¹¹. Ces études mettent en avant la disparité des revenus et donc des budgets en fonction de plusieurs facteurs : la CSP des parents, l'âge de l'étudiant, le cycle d'étude de l'étudiant.

Compte tenu des éléments disponibles, nous avons évalué le budget annuel moyen d'un étudiant de l'Université de Saint Etienne à 7 500 €¹². Il s'agit d'un budget annuel moyen qui peut être différent selon la CSP des parents ou le niveau d'études. Les ressources des étudiants sont principalement de trois sortes : les rémunérations d'activités, les versements familiaux et les aides de la collectivité. Pour ces dernières, il s'agit principalement des bourses et des aides au logement. Pour information, on notera que le montant annuel d'une bourse pour un étudiant au dernier échelon s'élève à 3 500 €. Enfin, selon l'étude annuelle du SCUIO, on observera que 15% des étudiants de l'Université perçoivent un salaire.

Dépenses des étudiants : 7 500 € * 12 700 = 95,3 millions d'euros

¹¹ OVE, La vie Etudiante REPERES 2002.

¹² cf. ANNEXE 1, méthodologie 4.

L'impact économique de la présence d'étudiants de l'UJM peut donc être évalué à près de 100 millions d'euros (soit environ 650 millions de francs). A titre de comparaison, l'estimation réalisée par Eparvier et Guirao (1993) portant sur l'année 1991 se situait autour de 300 millions de francs.

La structure des dépenses de consommation des ménages de moins de 25 ans fournie par l'INSEE¹³ donne des indications utiles sur la destination de ces dépenses. En procédant avec la même méthodologie que celle appliquée aux ménages, nous pouvons présenter la ventilation des dépenses des étudiants par poste clé.

Estimation des dépenses étudiantes par poste en 2002

POSTE DE LA DEPENSE	POIDS	MONTANT DE LA DEPENSE
ALIMENTATION ET BOISSONS	18,6%	17,70 M€
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	8,3%	7,9 M€
HABITATION	27%	25,7 M€
SANTE	4,3%	4,1 M€
TRANSPORT - COMMUNICATION	22,4%	21,4 M€
LOISIRS - ENSEIGNEMENT - CULTURE	12,2%	11,6 M€
HOTELS CAFES RESTAURANTS	2,5%	2,4 M€
AUTRES BIENS ET SERVICES	4,7%	4,5 M€
TOTAL	100%	95,3 M€

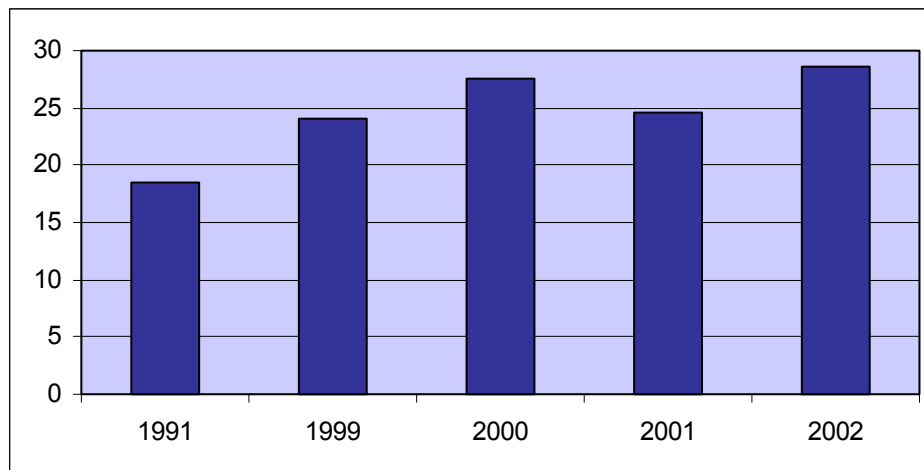
1.3- L'IMPACT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit ici d'étudier les dépenses de fonctionnement de l'Université de Saint Etienne, plus précisément les dépenses de fonctionnement hors charges de personnel que nous avons traitées dans une partie précédente. Pour présenter ces dépenses nous allons au préalable aborder les dépenses globales de l'Université dans le budget. Il est essentiel de dissocier les différents postes de dépenses du budget. En effet, il est aisé de concevoir que selon les cas, l'impact financier ne concernera pas les mêmes secteurs d'activité. Ensuite il est nécessaire de regarder les dépenses d'équipement dans la durée et comme tributaires des projets et de leurs plans de financement, les considérer à l'année N serait aléatoire.

¹³ INSEE, « Résultats : consommations-modes de vie, radioscopie du budget des ménages », T1, 1991.

Le graphique ci-dessous présente les dépenses mandatées depuis 1991 à monnaie constante. En 2002 elles s'élèvent à plus de 28 M€ pour l'UJM, soit 10 M€ de plus qu'en 1991.

*Etat comparatif des dépenses mandatées de l'UJM de 1991 à 2002
(en millions d'euros, monnaie constante)*



Extraire le montant des dépenses de fonctionnement hors charges de personnel du budget consolidé de l'Université, nécessite de dissocier ce qui relève des dépenses de fonctionnement, de ce qui relève des dépenses d'investissement. Ensuite cela consiste à déduire les charges de personnel. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des dépenses dans le budget de l'UJM¹⁴ en 2002.

Ventilation des dépenses de l'Université de Saint Etienne par destination en 2002

DESTINATION DES DEPENSES	POIDS
FONCTIONNEMENT	56%
PERSONNEL	29%
INVESTISSEMENT	15%

Finalement, le tableau ci-dessous présente la répartition par structure d'origine de la dépense de fonctionnement de l'Université consolidée, hors charges de personnel. Ainsi, de façon à calculer le montant des dépenses de fonctionnement de l'Université consolidée, nous avons intégré à l'Université Jean Monnet la part relative des dépenses du CROUS et les dotations des laboratoires par le CNRS et l'INSERM. De plus les prestations internes de service qui s'élèvent à près de 3 M€ ont été déduites de façon à retenir le montant réellement dépensé dans l'économie.

¹⁴ Hors traitements pris en charge directement par l'Etat.

Origine des dépenses de fonctionnement dans l'Université consolidée en 2002

ORIGINE DE LA DEPENSE	MONTANT
UJM	13,45 M€
INSERM - CNRS	0,175 M€
CLOUS	2,9 M€
TOTAL	16,525 M€

Les dépenses réalisées sur le territoire de proximité de l'Université ne peuvent pas être identifiées avec précision. En effet, seule l'adresse de facturation des fournisseurs et prestataires de services étant connue, il est très difficile de considérer que « la production » du service émane du même lieu. Pour approcher la ventilation sectorielle des dépenses, nous avons repris les pondérations utilisées dans l'étude sur les universités de Strasbourg¹⁵.

Estimation des dépenses par secteur de destination en 2002

SECTEUR	CODE NAF	POIDS	MONTANTS
INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT	18	1%	0,2 M€
INDUSTRIE DU PAPIER ET CARTON	21	2%	0,35 M€
EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	22	10%	1,7 M€
INDUSTRIE CHIMIQUE	24	8%	1,3 M€
CONSTRUCTION	45	14%	2,3 M€
MACHINE DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	30	5%	0,825 M€
EQUIPEMENTS, MATERIELS ELECTRIQUES	31+32+33	11%	1,8 M€
INDUSTRIES DIVERSES	36	2%	0,3 M€
FLUIDES (EAU, GAZ, ELECTRICITE)	23+40+41	15%	2,5 M€
HOTELLERIE ET RESTAURATION	55	6%	1 M€
TRANSPORTS	60+62	8%	1,3 M€
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	64	7%	1,1 M€
SERVICES INFORMATIQUES	72	2%	0,35 M€
SERVICES AUX ENTREPRISES	74	9%	1,5 M€
TOTAL		100%	16,525 M€

On observe que les principaux postes de dépenses concernent les fluides, l'édition, les équipements et matériels électriques et la construction.

¹⁵ Ces données sont indicatives dans la mesure où les universités strasbourgeoises ont un profil un peu différent (plus scientifique) de celui de l'UJM. Cf. « Impact économique des universités strasbourgeoises – rapport final » ; BETURE CONSEIL – BETA, mai 1999, 85p.

1.4- L'IMPACT DES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Les dépenses d'équipement identifiées concernent l'UJM et le CLOUS, elles sont calculées sur la base d'une moyenne annuelle. Pour l'Université, nous avons procédé à un lissage du montant sur trois années. En ce qui concerne l'estimation de la dépense d'investissement du Clous, la même méthodologie que dans les parties précédentes a été utilisée. Le volume global des investissements du CROUS lissé sur les budgets 2002 et 2003 a été obtenu en référence à un prorata du nombre de boursiers¹⁶. Nous avons ainsi établi le tableau suivant, présentant le montant annuel lissé des dépenses en investissement de l'Université consolidée.

Dépenses annuelles en investissement de l'Université consolidée

ORIGINE	MONTANT DE LA DEPENSE
UJM	5,8 M€
CLOUS	1 M€
TOTAL	6,8 M€

S'agissant des investissements, nous sommes dans un domaine qui ne se caractérise pas par une parfaite régularité. Aussi, il nous a semblé préférable de raisonner sur des moyennes de dépenses : deux années budgétaires pour le CROUS et 3 années budgétaires pour l'UJM. Ce lissage des flux financiers garantit une meilleure stabilité à nos données dans le temps. Le tableau ci-dessous donne le poids relatif des différents types d'investissement.

Ventilation des dépenses en investissement de l'UJM en 2002

RUBRIQUES	POIDS EN 2002
Logiciels acquis	2%
Installations Techniques Matériels Outillages	23%
Autres Immobilisations Incorporelles	75%
TOTAL	100%

¹⁶ Le montant des investissements a été déterminé en calculant pour l'UJM la moyenne des trois années budgétaires de 2000 à 2002 et à partir du budget 2002 et pour le CROUS du budget 2003 (prévisionnel).

A titre d'illustration, il est intéressant de noter que l'Université dispose d'un parc informatique qui avoisine les 2 000 postes de travail. Le poste des « Autres Immobilisations Incorporelles » recoupe la rubrique comptable 218, ce sont essentiellement divers matériels (bureau, informatique, transport...) ou mobiliers, mais aussi des installations et des aménagements.

1.5- L'IMPACT ECONOMIQUE GLOBAL

Ayant estimé l'impact économique des 4 types de dépenses, nous sommes en mesure à présent d'évaluer l'impact global de l'UJM sur l'économie locale.

Les résultats partiels obtenus précédemment sont reportés dans le tableau ci-dessous. L'impact global est évalué en sommant l'ensemble des impacts partiels.

Impact économique selon le poste de dépenses en 2002

ORIGINE	MONTANT DE LA DEPENSE	POIDS
PERSONNELS	36,5 M€	23,5%
ETUDIANTS	95,3 M€	61,4%
FONCTIONNEMENT (hors salaires)	16,525 M€	10,6%
EQUIPEMENT (hors construction)	6,8 M€	4,5%
TOTAL	155,125 M€	100%

L'impact global peut donc être estimé à plus de 155 millions d'euros (soit plus d'1 milliard de francs). L'étude réalisée en 1993 (sur l'année 1991) aboutissait à un impact global de 426 millions de francs, soit un doublement en 10 ans. Au-delà des légères différences méthodologiques, ces résultats soulignent l'implantation accrue de l'Université sur son territoire.

155 millions d'euros constituent une contribution plus que significative à l'économie locale. En effet, ceci représente, selon notre estimation, plus de 1,1% du PIB de la Loire.

De plus, nous pouvons souligner, une nouvelle fois, le fait que ces dépenses n'ont pas toutes le même impact sur l'économie qui reste fonction du secteur dans lequel elles sont réalisées. Pour affiner notre approche de l'impact économique de l'Université

consolidée, nous pouvons franchir une étape supplémentaire et proposer une ventilation des dépenses par secteur.

Dans chacun des postes de dépenses traité précédemment nous avons impacté les montants des dépenses de chaque catégorie aux secteurs de destination. Ces traitements nous permettent finalement d'obtenir une matrice de dépenses sectorielles simplifiée et d'extrapoler ce montant de dépense global par secteurs d'activité économique :

Estimation de l'impact global par secteur de destination en 2002

POSTE DE LA DEPENSE	MONTANT	POIDS
ALIMENTATION ET BOISSONS	24,6 M€	16%
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	10,4 M€	7%
LOGEMENT - CONSTRUCTION - FLUIDES	41,4 M€	27%
SANTE	5,4 M€	3%
TRANSPORT - COMMUNICATION	30 M€	19%
LOISIRS - ENSEIGNEMENT - CULTURE	15 M€	10%
AUTRES BIENS ET SERVICES	9,05 M€	6%
HOTELERIE RESTAURATION	6,2 M€	4%
INDUSTRIES DIVERSES - EQUIPEMENT	6,25 M€	4%
INVESTISSEMENTS DE L'UNIVERSITE	6,8 M€	4%
TOTAL	155,1 M€	100%

L'estimation de l'impact global sur l'économie locale retenue dans cette étude, à savoir 155 millions d'euros, peut être raisonnablement considérée comme une fourchette basse. En effet, comme l'enseigne la théorie économique cette dépense devrait être augmentée du fait de l'existence d'un effet multiplicateur intervenant dans les mécanismes de dépenses. Pour estimer ce dernier, il faudrait disposer d'un multiplicateur régionalisé que ne fournit malheureusement plus la Banque de France. Une étude sur l'Université de Nottingham (BLEANEY, BINKS et GREENAWAY, 1992) a évalué cet effet multiplicateur à 1,3 pour le revenu disponible et 1,6 pour la production locale. Autrement dit, pour 1 000 € dépensés par l'Université le revenu disponible de la région augmente de 1 300 € et la production locale de 1 600 €. Soit plus de 200 millions d'euros dans le cas de l'UJM.

Compte tenu de cet élément, on peut considérer sans risque de se tromper que l'impact économique local de l'UJM est donc au delà des 155 millions d'euros identifiés. Cet ordre de grandeur représente le budget municipal d'une ville de 100 000 habitants.

1.6- L'IMPACT LIE AU PARC IMMOBILIER ET AUX DEPENSES DE CONSTRUCTION

Dans l'approche développée jusqu'à présent nous n'avons pas intégré la dimension immobilière si ce n'est partiellement dans les dépenses d'investissement. L'Université occupe des locaux mis à disposition par l'Etat ou les collectivités territoriales.

Il s'agit ici, d'une part, de dresser un état des lieux du patrimoine immobilier de l'Université consolidée et ensuite d'estimer les flux financiers à l'origine des constructions successives. Dans ce domaine, les différentes collectivités territoriales jouent un rôle essentiel à travers leur implication financière.

L'UJM occupe un nombre de bâtiments qui s'élève à 72. Ces bâtiments sont répartis sur plusieurs sites principalement : Tréfilerie, la Métare, Bellevue, Carnot et Roanne. Le tableau ci-dessous ventile le nombre de bâtiments par site en 2001.

Nombre de bâtiments occupés par l'Université en 2001

NOM DU SITE	NOMBRE DE BATIMENTS
Tréfilerie	14
Formation Continue	1
Métare	20
Gambon	3
Faculté de Médecine et B.U. Médicale	3
Atelier - Entretien des bâtiments de l'Université	1
Médecine Préventive	1
Site Daguerre-Papin	2
Ecole Baptiste Marcet	1
Site Beaulieu	7
Site Carnot - Pôle Optique et Vision	2
Site La Cotonne	1
IUT Saint-Etienne	9
Bibliothèque Universitaire de Roanne	1
Roanne	6
TOTAL	72

Aux bâtiments occupés par l'UJM, il convient d'ajouter les bâtiments utilisés par l'antenne locale du CROUS au nombre de 9 ; le tableau ci-dessous en présente la répartition.

Nombre de bâtiments occupés par le CROUS en 2002

CROUS	BATIMENTS
Site tréfilerie :	1 restaurant 3 résidences
Métare	1 restaurant 1 résidence 2 cafétérias
Roanne	1 résidence
TOTAL	9

Au total, 81 bâtiments occupés par l'Université consolidée

Le parc immobilier de l'Université a connu dans la dernière décennie une forte expansion, globalement autour de 42%. Sur la même période, les surfaces d'enseignement et d'administration ont augmenté de 41% et les surfaces de recherche de 52%.

Au total, la surface globale de l'Université avoisine aujourd'hui les 125 000 m². Le tableau ci-dessous présente l'évolution structurelle de la surface occupée par l'Université depuis 1993.

Répartition de la surface occupée par l'Université de 1993 à 2003(SDDO)

Année budgétaire	1993	1995	1997	1999	2001	2002	2003	Evolution
Ens & Adm ¹⁷	68 099	75 056	85 409	95 682	95 909	97 322	106 669	+ 57%
Recherche	8 433	8 546	11 962	11 445	12 850	13 944	17 432	+ 107%
Total	76 532	83 602	97 371	107 127	108 759	111 266	124 101	+ 62%

Une surface occupée par l'Université de Saint Etienne de 125 000 m² en 2003.

Ce développement n'a pas toujours été linéaire dans la mesure où les opérations immobilières ont suivi les principaux plans de développement de l'Université française.

¹⁷ Enseignement et Administration.

Les différents sites sur lesquels l'Université est implantée n'ont pas suivi le même rythme de développement. Certains sites ont été créés sur la période aux dépens d'autres supprimés. Les sites de Sciences et Tréfilerie ont connu sur la période des taux de croissance respectivement de 30 et 50%. Le tableau ci-dessous présente les situations de la surface occupée par l'Université par site en 1993 et 2001.

Surface en m² de l'Université par site occupé en 1993 et 2001(SDDO)

SITE	1993	2001
TREFILERIE	15 839	20 570
ARTS PLASTIQUES	1 058	1 115
SCIENCES	11 923	18 078
MEDECINE	8 511	8 520
PAPIN Amphis		743
PAPIN SUAPS		1 896
BEAULIEU		4 135
CARNOT		1 290
CILEC	600	600
BIBLIOTHEQUE UNIV.	8 060	8 192
FORMATION CONTINUE	907	947
IUT SAINT-ETIENNE	18568	23 437
IUT ROANNE	4163	8 833
CENTRE UNIV. ROANNAIS	706	2 030
BIBLIOTHEQUE UNIV. ROANNE		1 282
AUTRES	6 197	7 091

La dernière décennie a été marquée par des opérations immobilières significatives qui ne sont pas sans importance sur l'impact économique de l'UJM. En effet, à côté des transformations urbaines qui en découlent, c'est la physionomie socio-économique de certains quartiers qui s'est considérablement transformée. A titre d'exemple, on peut citer le pôle Tréfilerie sur lequel s'est développée une activité commerciale importante en raison de la présence des locaux d'enseignement et des logements étudiants sur le site.

Le montant des différentes opérations¹⁸ s'élève depuis 1997 à plus de 60 millions d'euros selon les budgets prévisionnels (la date de mise en service des locaux servant d'échelle temporelle, les opérations programmées et à venir sont aussi comptabilisées).

¹⁸ Ces montants s'appuient sur les budgets prévisionnels des opérations. Cette information donne le montant initial des opérations et donc un minima de ce qui a été réalisé. La structure de répartition des financements reste une information pertinente pour évaluer les liens entre l'Université et ses partenaires économiques.

De la même façon et en remontant un peu plus loin dans le temps, nous pouvons calculer le montant cumulé des prévisions budgétaires des opérations immobilières. Ce dernier s'élève à plus de 110 M€ (en monnaie courante) depuis 1988.

Ces montants sont dans leur grande majorité imputable à l'Etat ; les collectivités territoriales et la région Rhône-Alpes ont également largement accompagné ces opérations. On observe le changement dans la structure de financement entre la période antérieure à 1997 et la suivante. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, la participation des collectivités territoriales (Région, communauté de communes – ville) dans le financement des opérations immobilières universitaires est croissante et devient supérieure à celle de l'Etat.

Origine des financements des opérations immobilières universitaires depuis 1988

PERIODE	1988-1996	A PARTIR DE 1997
ETAT	46%	29%
REGION	13%	34%
DEPARTEMENT	13%	10%
VILLE	5%	2%
COMMUNAUTE DE COMMUNES	-	17%
UNION EUROPEENNE	-	7%
AUTRE FINANCEMENT PUBLIC NON IDENTIFIE	20,5%	-
UJM	2,5%	1%
TOTAL	100%	100%

Au total l'impact économique global de l'Université sur son environnement local apparaît bien comme essentiel à la vie économique. En effet, 150 millions d'euros de dépenses correspondent comme ordre de grandeur à celui des principaux opérateurs économiques du département publics ou privés. A titre d'illustration, on peut noter que : moins de 5 entreprises du secteur privé se situent à ce niveau en terme de chiffre d'affaires réalisé et concernant les opérateurs publics, l'Université se positionne juste derrière la plus grande agglomération du département et le CHU.

2- L'IMPACT SUR L'EMPLOI

L'objectif de cette partie est d'identifier quel est l'impact de l'Université en terme d'emploi. Il s'agit, d'une part, d'estimer quantitativement le nombre d'emplois liés à la présence de l'Université et, d'autre part, d'analyser sur un plan plus qualitatif les emplois de l'Université, largement constitués d'emplois du tertiaire supérieur.

2.1- LES EMPLOIS DIRECTS

La dimension quantitative des emplois de l'Université est essentielle pour appréhender son impact économique. Nous nous attacherons dans cette partie à évaluer le nombre d'emplois générés par l'activité de l'Université consolidée ainsi que les principales évolutions.

2.1.1. Evaluation quantitative

Une première étape relative à l'évaluation de l'impact de l'Université consolidée sur l'emploi consiste à s'intéresser aux effectifs directement employés pour son activité. L'étude fait référence à six catégories distinctes de personnel : le personnel IATOS, le personnel d'enseignement et de recherche, les vacataires et les heures complémentaires, le personnel CNRS et INSERM, et le personnel du CLOUS¹⁹.

Afin d'évaluer les emplois directs, nous avons estimé les emplois, hors personnels statutaires, en Equivalent Temps Plein (ETP). La méthode consiste à calculer une équivalence en terme d'emploi temps plein en se référant aux montants des charges de personnel correspondant aux heures complémentaires et aux vacations. Pour cela, les ETP des vacations et heures complémentaires ont été calculés à partir des rémunérations et charges sociales de personnels.

Les vacations sont estimées au montant d'un ETP dans l'Université Jean Monnet consolidée, c'est à dire 1 emploi pour 30 000 euros de dépenses²⁰ de personnel net de prélèvements, soit pour un montant brut de 1,13 millions d'euros de vacations :

ETP des vacations = 31,5 emplois

¹⁹ Le personnel du CLOUS de Saint Etienne est comptabilisé dans son ensemble et non au prorata du nombre de boursiers de l'enseignement supérieur de la Loire comme c'était le cas pour son impact financier.

²⁰ 30 000 € : estimation du coût moyen d'un ETP à l'Université consolidée.

Il faut noter que les vacances de l'Université sont réalisées chaque année par plusieurs centaines de personnes (plus 800 en 2002).

Les heures complémentaires (sur budget propre et de l'Etat) pour un montant brut de près de 4 M€ en 2002 représentent selon la même méthode :

ETP des heures complémentaires = 108,5 emplois

Ainsi, l'emploi direct de l'Université consolidée peut être estimé de la façon suivante pour les différentes catégories de personnel :

Ventilation des emplois directs de l'Université consolidée par catégorie

CATEGORIE	EFFECTIF
IATOS	551
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	803
ETP SUR VACATIONS	31
ETP SUR HEURES COMPLEMENTAIRES	108
CNRS – INSERM	25
CLOUS	82
TOTAL	1600

En 2002, l'Université consolidée a directement employé 1600 emplois pour son fonctionnement. En ce qui concerne les effectifs de l'Université proprement dite, on retiendra le chiffre de 1 461. Ces effectifs de l'Université se répartissent à hauteur de plus de 70% pour les fonctionnaires, près de 20% pour la part d'agents de l'Etat non fonctionnaires, les 10% restant étant du personnel de droit privé.

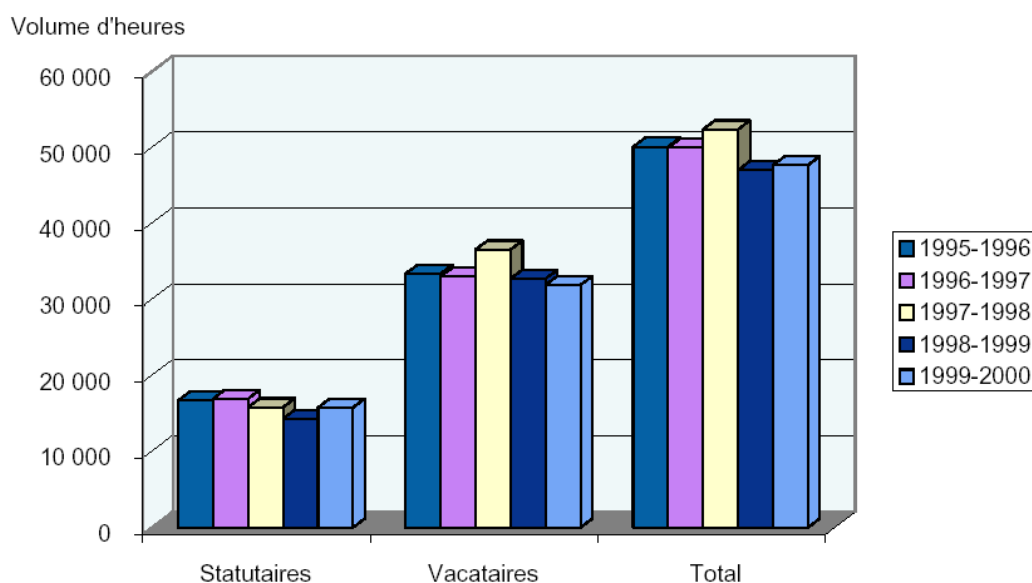
Evaluation de l'emploi direct de l'Université consolidée : 1600 emplois

2.2.2. Evolutions structurelles

L'Université s'est renforcée significativement au cours de la dernière décennie. La description de quelques grands indicateurs permet de caractériser ces évolutions structurelles.

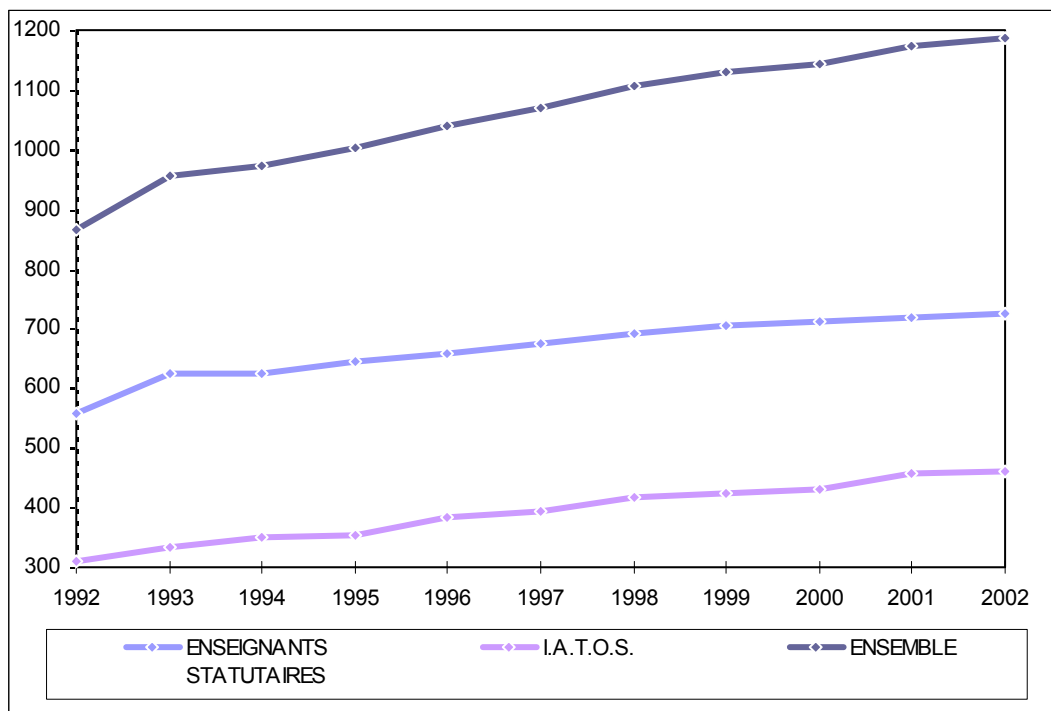
Le graphique ci-dessous présente le volume des interventions en heures complémentaires et celui des vacances de 1995 à 2000. La tendance est globalement stable sur la période autour de 50 000 heures.

Evolution des heures complémentaires de l'Université de Saint Etienne de 1995 à 2000



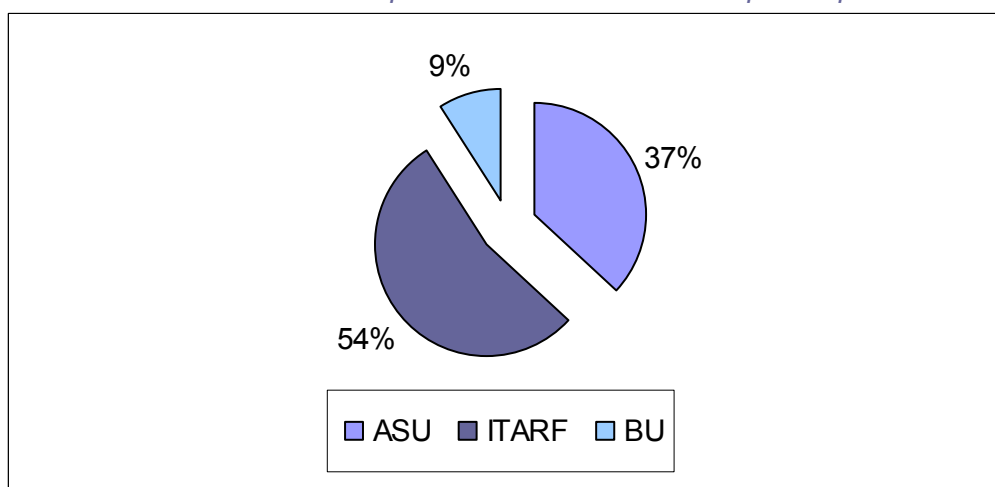
En revanche, concernant les effectifs salariés de l'Université, il est à noter qu'ils n'ont cessé de croître depuis 10 ans (cf. graphique suivant). Ainsi, les effectifs IATOS (hors CES, CEC, emplois jeunes) ont connu une croissance de 39% de 1993 à 2002, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,8%. En ce qui concerne les postes d'enseignants et chercheurs, la croissance sur la période est de 16%, soit un taux de croissance annuel moyen de 2%. Au total, une croissance de près de 25% des personnels de l'Université en une dizaine d'années. Ainsi, l'Université s'est affirmée comme un pôle régional de création d'emplois qualifiés lors de la dernière décennie. Le graphique suivant représente l'évolution structurelle du personnel employé à l'Université de Saint Etienne.

Evolution des emplois de l'Université de 1992 à 2002²¹



Les emplois IATOS (Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et Services) de l'Université sont à ventiler pour près de 55% en personnel ITARF (Ingénieur, Technicien d'Administration et de Recherche et de Formation), c'est à dire du personnel de recherche et formation, pour 10% en personnel de BU (Bibliothèque Universitaire) et les 35% restants en personnel Administration Scolaire et Universitaire (ASU).

Ventilation des emplois IATOS de l'Université par corps



²¹ Pour ce graphique, les effectifs d'enseignement et de recherche concernent les postes alors que les effectifs IATOS concernent les personnes (postes gagés inclus mais hors personnels de droit privé).

Les effectifs d'enseignement et de recherche se répartissent au sein des composantes selon des spécialités très diversifiées (cf. tableau suivant). 3 facultés concentrent près de 50% des effectifs d'enseignants et de chercheurs : Art, Lettres et Langues, Médecine et Sciences. Il est à noter la place des IUT avec 23% des enseignants et chercheurs. La ventilation du personnel d'enseignement et de recherche par corps (enseignants du supérieur vs enseignant du secondaire) montre que les effectifs du supérieur représentent 80% du corps enseignant à l'Université.

Ventilation du personnel d'enseignement et de recherche par composante en 2002

COMPOSANTE	PART ESTIMEE
Fac Médecine	18%
Fac Sciences	18%
Fac ALL	14%
IUT Saint-Etienne	17%
IUT Roanne	6%
ISEAG	7%
Fac SHS	6%
Fac DROIT	6%
ISTASE	3%
STAPS	2%
SUAPS	1%
CILEC	1%
SUFC	1%
Totaux	100%

L'évolution des effectifs de droit privé à l'Université se caractérise par la présence de 60 CES et 30 CEC en 2002. Ces chiffres traduisent une baisse notable puisqu'en 1995, il y avait 106 CES et 6 CEC. La tendance est inverse concernant les emplois jeunes : au nombre de 7 en 1999, ils sont passés à 23 en 2002 (dont 6 à l'IUT). Le CLOUS comptabilise pour sa part un emploi jeune. Soit, un total de personnels de droit privé estimé à plus de 110 en 2002.

2.2- LES EMPLOIS INDIRECTS INDUITS PAR LES DEPENSES

Pour appréhender l'impact de l'Université consolidée sur l'emploi, il est nécessaire de franchir une étape supplémentaire et de quantifier le niveau d'emploi généré par son budget et par les dépenses de ses effectifs. Notre seconde étape réside donc dans l'évaluation des emplois induits de l'Université consolidée.

Pour évaluer l'impact en terme d'emploi des dépenses des effectifs nous avons à nouveau fait le choix d'une méthodologie simple et ayant été déjà éprouvée (à Strasbourg notamment). Le principe étant de définir un coefficient multiplicateur des dépenses pour les convertir en équivalent emploi et ainsi définir le volume d'emplois induits. Pour définir ce coefficient multiplicateur régionalisé, deux étapes sont nécessaires.

Une première étape consiste à définir un ratio entre le PIB de la région concernée et son niveau d'emploi, c'est à dire faire le rapport entre le PIB et la population active occupée.

PIB par emploi en Rhône-Alpes en 2002 : 60 400 €/emploi.

Evaluation du PIB par emploi dans la Loire 2002 : 54 400²² €/emploi.

Pour notre étude, on retiendra le montant arrondi de 55 000 €/emploi.

On remarquera par ailleurs que ce montant est supérieur dans la région Rhône-Alpes par comparaison avec la Loire, mais qu'il coïncide avec le niveau moyen en province (métropole hors Ile de France)²³.

Une seconde étape consiste à transformer ce montant en coefficient ; notre unité de mesure de l'impact financier étant le million d'euros. Il s'agit de l'inverse du montant du PIB par emploi.

Pour un montant de 55 000 €/emploi correspond un coefficient multiplicateur de 18,18 ce qui peut être interprété comme le coefficient multiplicateur du nombre d'emplois par millions d'euros de PIB dans la Loire.

²² Cf. ANNEXE 1, paragraphe 6.

²³ Tableaux de l'Economie RHONE-ALPES 2001-2002 - INSEE.

Evaluation de l'emploi induit par catégorie de dépense en 2002

CATEGORIE	IMPACT FINANCIER	COEFFICIENT	EMPLOI INDIRECT
PERSONNELS	36,5	18,18	665
ETUDIANTS	95,3	18,18	1 732
FONCTIONNEMENT	16,525	0	0
INVESTISSEMENT	6,8	0	0
TOTAL	155,125	-	2 397

Nous avons fait le choix de ne pas donner d'équivalence en emploi aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, nous l'avons donc arbitrairement estimé à 0. En effet, nous traitons ici des dépenses de fonctionnement hors salaires, et il ne nous pas été possible de dégager la valeur ajoutée créée par ces dépenses. De plus nous n'avons pas obtenu d'information suffisante pour définir la répartition géographique des dépenses de l'Université consolidée. Dans un souci de précaution méthodologique, ces différents éléments nous ont conduit à ne pas estimer l'impact économique du budget de l'Université hors salaires sur l'emploi induit. On notera cependant que parmi ces dépenses une partie est destinée aux prestataires de services ou encore au secteur de la construction, c'est à dire directement génératrice d'emplois.

Le chiffre de 2400 emplois indirects peut être rapporté au nombre d'étudiants. Ainsi, on peut estimer qu'un étudiant rapporte 0,2 emploi au territoire local, soit 1 emploi pour 5 étudiants.

Par ailleurs, les incidences sur la fiscalité locale sont loin d'être négligeables. Ainsi, une étude réalisée par l'Université d'Orléans aboutit à un nombre d'emplois indirects du même ordre, à savoir 2 400 emplois. D'après cette dernière, les retombées en taxe professionnelle sont de l'ordre de 2,7 millions d'euros (soit près de 18 millions de francs). Ce montant est à comparer avec les subventions accordées par les collectivités territoriales (communes, communauté de communes, département et région) à l'Université Jean Monnet qui sont de l'ordre de 3 millions d'euros par an.

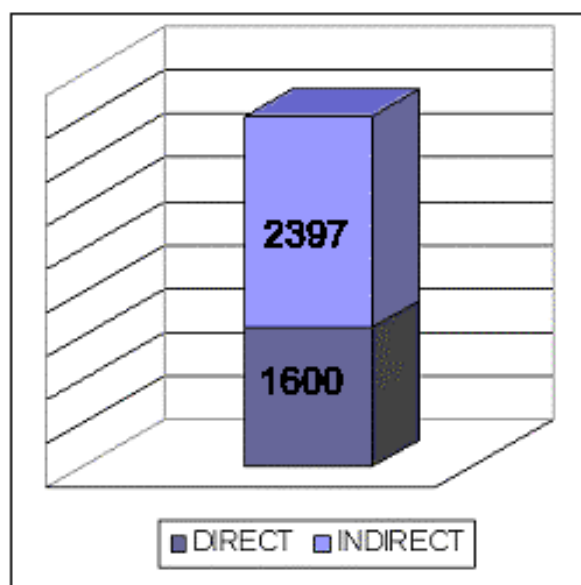
2.3- L'IMPACT GLOBAL SUR L'EMPLOI

L'emploi direct de l'Université a été évalué à 1 600 emplois. L'impact indirect en emploi des dépenses du personnel et des étudiants est évalué à 2 397 emplois. L'impact total représente la somme de ces deux quantités.

$$1\ 600\ \text{directs} + 2\ 397\ \text{indirects} = 3\ 997\ \text{emplois}$$

Au total l'Université consolidée représente près de 4 000 emplois. Pour 40%, ce sont les emplois directs de l'Université, les 60% restants étant les emplois indirects générés par son activité et celle de ses effectifs. Le graphique ci-dessous présente l'impact économique de l'Université en emploi.

Ventilation des emplois directs et indirects de l'Université consolidée en 2002



4 000 emplois, cela signifie que l'Université consolidée représente une part significative de la population active occupée. Considérant seulement les emplois directs de l'Université les plus qualifiés (plus de 1100), ces derniers représentent près de 8,10% des emplois du tertiaire supérieur dans la Loire. De plus l'impact indirect en emploi de l'Université représente à lui seul 1,3% de l'emploi salarié privé du département²⁴.

²⁴ Estimation de l'emploi salarié privé de la Loire en 2002 : 193 530.

ELEMENTS DE COMPARAISON
8,10% des emplois tertiaires supérieurs de la Loire
Emploi indirect de l'Université consolidée dans l'emploi salarié privé du département : 1,3%
L'Université 4 ^{ème} employeur du département
L'Université 1 ^{er} employeur du tertiaire supérieur du département

Le poids de l'UJM dans l'emploi local est d'autant plus significatif que nous sommes dans un département où le tissu économique est dominé par la substitution des PME aux grands groupes. Ainsi seulement 25 entreprises comptent entre 500 et 1 000 salariés. Les structures publiques les plus importantes, en terme d'effectifs sont la ville de Saint Etienne avec 3 800 agents²⁵ et le CHU avec 4 800 professionnels de santé²⁶.

Le « panorama des entreprises édition 2002-2003 » pointait en tête du palmarès des établissements privés les plus importants en effectifs de la Loire, CASINO SERVICES avec un effectif de 851. En seconde position arrive la STAS avec 676 personnes²⁷, soit la moitié des emplois directs de l'Université. Deux autres entreprises arrivent ensuite : THYSSENKRUPP MAVILOR emploie 602 personnes et MARREL 600 personnes. Sur l'ensemble de la Région Rhône-Alpes, selon les données INSEE 1998, moins de 40 entreprises ont des effectifs qui dépassent 1 000 salariés. Dans la Loire, on peut citer le Groupe Casino, GIAT Industries avec 3 300 emplois, ou encore les Eaux d'Evian avec 1 400 personnes sur l'ensemble de la Région Rhône-Alpes.

L'Université est le 4^{ème} employeur de la Loire (on ne considère ici que les emplois directs) derrière le Groupe Casino, la Ville de Saint Etienne et le CHU. De plus, elle se place au premier rang pour l'emploi du tertiaire supérieur avec pratiquement 10% des effectifs du département.

2.4- L'UNIVERSITE PRINCIPAL EMPLOYEUR DE PERSONNEL TERTIAIRE SUPERIEUR

Nous avons précédemment évalué l'impact économique de l'Université consolidée en terme d'emploi d'un point de vue quantitatif. Cette approche est nécessaire pour comprendre les enjeux économiques sous-jacents à l'activité universitaire, mais demeure

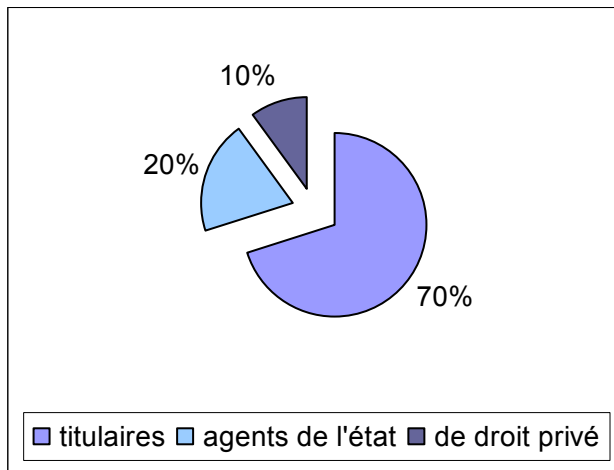
²⁵ Source : site Internet de la mairie de Saint Etienne au 02/06/03.

²⁶ Source : site Internet CHU –Saint Etienne au 02/06/03.

²⁷ Source : site Internet de la STAS, chiffres au 02/09/00.

incomplète. Ainsi, pour compléter ces données, nous allons nous attacher à affiner l'information à travers des éléments plus qualitatifs.

Structure de l'emploi à l'Université de Saint Etienne par type de contrat en 2002



Une étude de l'INSEE publiée en avril 2003, présente les effectifs des agents de l'Etat en 2000. Ils ont été évalués à 224 000 pour Rhône-Alpes dont 62% relevant du Ministère de l'Education, des Universités, de la Jeunesse et des Sports. Pour se recentrer sur la Loire, nous pouvons avancer le nombre de 25 271 agents de l'Etat (y compris titulaires), représentant 11% des agents de l'Etat de la région Rhône-Alpes et un nombre d'agents de l'Etat pour 1 000 habitants de 34,7 (contre 39,6 en Rhône-Alpes). En revanche, en Rhône-Alpes 66% des agents sont titulaires contre 70% à l'Université.

Environ 1 300 emplois peuvent être considérés comme agents de l'Etat dans l'Université consolidée soit un peu plus de 5% des effectifs de l'Etat dans la Loire (8,3% des effectifs du Ministère de l'Education, des Universités, de la Jeunesse et des Sports).

Une des principales caractéristiques de l'Université est de concentrer un vivier important d'emplois du tertiaire supérieur. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des personnels IATOS titulaires de l'Université par catégorie de la fonction publique.

Ventilation des emplois IATOS titulaires par catégorie de la fonction publique

CATEGORIE	A	B	C
IATOS UJM	23%	27%	50%

Dans cette approche catégorielle, le personnel d'enseignement et de recherche est à comptabiliser dans son intégralité en tant que catégorie A. Le personnel CNRS INSERM est de catégorie A, excepté 4 techniciens de catégorie B. Concernant le personnel du CLOUS, sa structure se caractérise, contrairement à la structure des emplois de l'UJM, par une part dominante de personnel ouvrier (74%). Le tableau ci-dessous présente la structure de répartition des effectifs IATOS par catégorie professionnelle de la fonction publique.

Evaluation des emplois de l'Université consolidée par catégorie de la fonction publique

CATEGORIE	A	B	C
IATOS	126	151	274
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	803	0	0
CNRS – INSERM	21	4	0
STRUCTURE en %	69%	11%	20%

Plus des deux tiers des effectifs de l'Université sont de catégorie A, ce qui représente près de 1000 actifs du tertiaire supérieur hautement qualifiés. 11% correspondent à du personnel d'encadrement intermédiaire et finalement, un cinquième des effectifs correspond à du personnel de catégorie C.

On peut souligner l'importance pour le département de la Loire que représente le personnel hautement qualifié de l'Université. Ainsi, si l'on considère le personnel de l'Université de catégorie A comme appartenant à la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures, le personnel de l'Université représente un peu plus de 8 % de cette catégorie dans le département. C'est essentiellement à cette CSP que le taux de croissance des emplois de l'Université de 25% sur 10 ans a bénéficié.

Avec plus d'un millier d'emplois de qualification tertiaire supérieur, l'Université se positionne indéniablement comme le premier pôle d'emploi hautement qualifié du département.

3- LES RELATIONS AVEC LES MILIEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU TERRITOIRE

L'impact de l'Université sur son environnement local se traduit par toute une série d'effets concrets et de relations avec les milieux économiques et sociaux. L'UJM développe des relations étroites avec les milieux économiques et sociaux du territoire qui se traduisent entre autres sur le plan institutionnel par la présence de leurs représentants dans les conseils de gestion de l'Université et des composantes. Ainsi, par exemple l'ISEAG est présidé par le vice président de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Quatre domaines sont ainsi privilégiés. Trois concernent l'offre de formation : l'UJM constitue le premier pôle de formation technologique et tertiaire supérieure, les stages et formations par apprentissage, la formation continue ; le dernier porte sur les relations dans le domaine de la recherche appliquée et de la valorisation de la recherche.

3.1- L'UNIVERSITE DE SAINT ETIENNE PREMIER PÔLE DE FORMATION TECHNOLOGIQUE ET TERTIAIRE SUPERIEURE

L'Université Jean Monnet fait partie des 20 universités françaises pluridisciplinaires. Elle délivre plus de 350 diplômes, dont plus de 200 sont directement centrés sur une activité professionnelle précise. Des lettres classiques à la filière sportive, en passant par les lettres modernes, l'histoire, la géographie, les arts plastiques, la musique, la communication, les langues, le droit, l'économie, la gestion, l'informatique, les mathématiques, la chimie, la physique, la biologie, la géologie, la médecine et la technologie, elle couvre les principaux domaines de la connaissance.

Les diplômes de formation initiale sont dispensés dans le cadre des dix composantes de l'Université (cf. annexe 3) couvrant une dizaine de secteurs disciplinaires : les sciences et techniques, les sciences sociales, les lettres, les langues, les sciences humaines, la médecine, les activités physiques et sportives et les technologies.

3.1.1. Evolution des effectifs étudiants

Ces dernières années, un effort particulier a été porté sur le développement de la dimension professionnelle des formations et l'articulation entre les formations et la recherche. Ainsi, de 1999 à 2002, la proportion d'étudiants de 3^{ème} cycle est passée de

9% en 1998 à 12% en 2002, se rapprochant sensiblement de la moyenne nationale. Cette forte augmentation des formations de 2^{ème} et 3^{ème} cycles a concerné essentiellement des filières professionnalisées. Aujourd'hui, ce type de formation existe dans toutes les composantes. A titre d'illustration, on peut citer : une dizaine de DESS, l'IUP Management au sein de l'ISEAG, et la création de l'ISTASE. Parallèlement, l'offre de formations dites «généralistes» (incluant la préparation aux concours) a été complétée ces dernières années. La politique de professionnalisation est fondée sur un équilibre entre culture générale et réponse aux besoins du milieu socio-économique, tant au plan local et national qu'au plan européen et international. L'effort pédagogique se complète par le recours accru aux TICE grâce à la création d'un Centre Multimédia accessible de tous les sites de l'Université : Tréfilerie, Sciences, Médecine.

Plus de 12 700 étudiants étaient inscrits à l'Université en 2002 et près de 6000 diplômés par an leurs sont décernés. Le tableau ci-dessous présente les effectifs de l'Université de Saint Etienne en 1993 et 2002.

Les effectifs étudiants de l'Université de Saint Etienne en 1993 et 2002

Année	1993	2002
TOTAL	13 684	12 720

Le nombre d'inscrits à l'Université est en baisse sur la période considérée, près de 1000 étudiants en moins. L'UJM comme toutes les autres universités françaises connaît à présent une baisse démographique après la très forte croissance des années 1985-1995. Le recensement de la population de 1999 a mis en avant le recul de la population des moins de 24 ans dans la Loire. Ils sont passés de plus de 256 000 en 1990 à 222 000 en 1999, soit une baisse de 13,23 %²⁸.

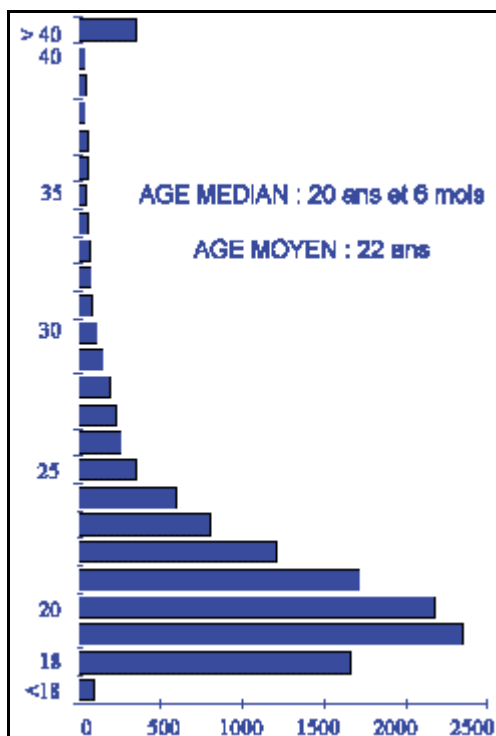
3.1.2. Quelques variables structurelles

Le graphique ci-dessous représente la structure par âge de la population d'étudiants en 2001. Si de fortes amplitudes d'âge sont observées, l'âge moyen est de 22 ans et près de 85% des effectifs ont 24 ans ou moins. La population étudiante de l'Université représente 17% des 18-24 ans du département en 2002²⁹.

²⁸ Cette baisse a été constatée aux niveaux national et régional dans une moindre mesure, avec -10,5% en Rhône Alpes et -10,8% en France.

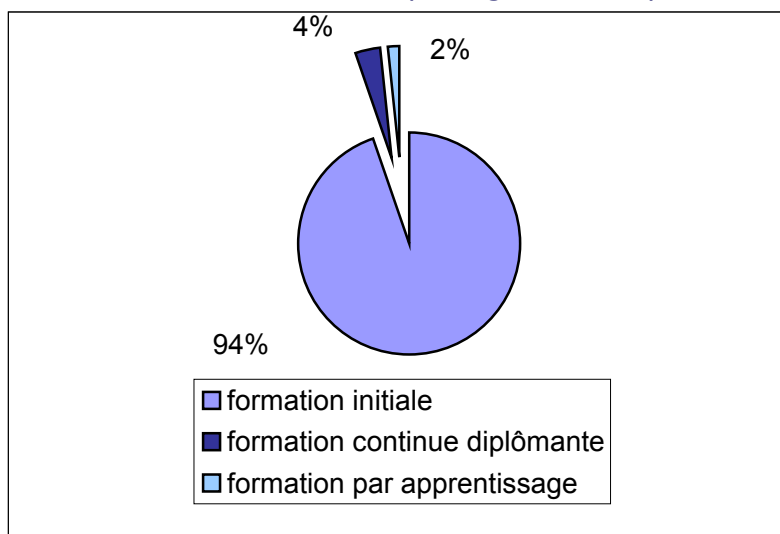
²⁹ Dans le cadre du recensement, les étudiants sont comptabilisés dans la commune où ils résident pour suivre leurs études lors du recensement.

Pyramide des ages des étudiants de l'Université en 2001



Les étudiants peuvent s'inscrire à l'Université sous trois statuts : formation initiale, apprentissage ou formation continue³⁰. La formation initiale représente à elle seule 94% des effectifs, c'est à dire près de 12 000 étudiants. Les stagiaires de la formation continue non diplômante (plusieurs milliers de personnes) ne sont pas pris en compte. Le graphique ci-dessous présente la ventilation des effectifs étudiants selon le mode d'inscription.

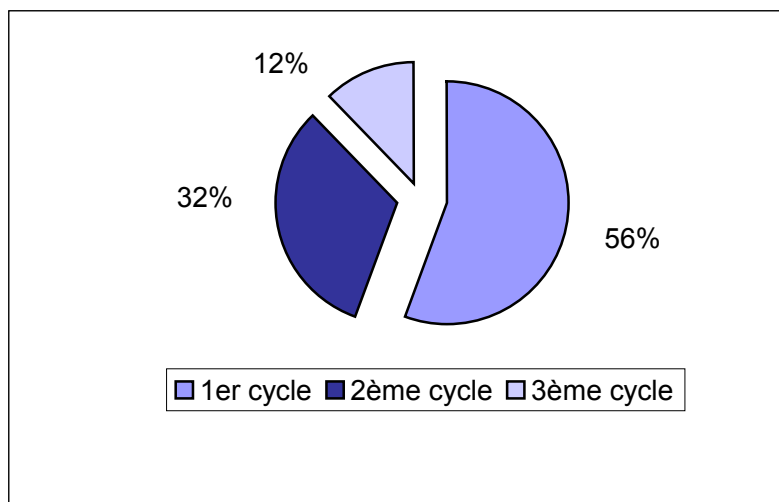
Ventilation des effectifs étudiants par régime d'inscription en 2002



³⁰ Pour comptabiliser les effectifs de l'Université, seule la partie diplômante de la formation continue est prise en compte.

La structure par cycle d'étude permet de souligner la présence de l'UJM dans les formations supérieures. En effet 44% des étudiants sont inscrits en vue de préparer un diplôme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle (cf. graphique ci dessous).

Ventilation des étudiants par cycle de formation en 2002

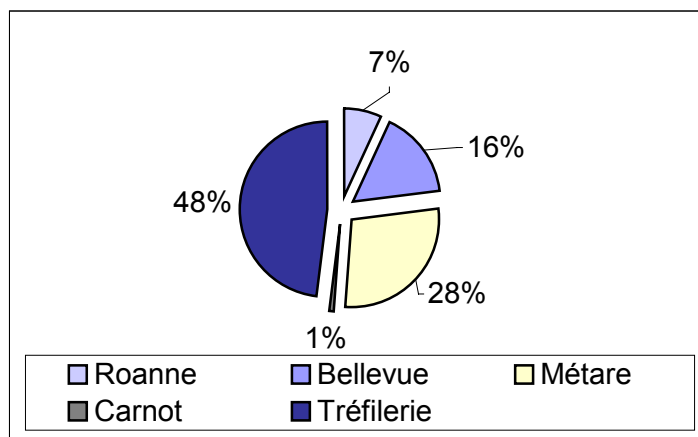


Une autre caractéristique se trouve dans le fait que la population étudiante de l'Université Jean Monnet est majoritairement féminine : 55% des effectifs.

3.1.3. Répartition spatiale et origine géographique des étudiants

L'Université occupe plusieurs sites géographiques à Saint-Etienne et à Roanne (cf. graphique ci-dessous). 93% des étudiants se trouvent à Saint-Etienne et 7% à Roanne. Sur les sites stéphanois, les étudiants se répartissent majoritairement sur le site Tréfilerie et celui de la Métare.

Ventilation des effectifs étudiants par site en 2002



L'origine géographique des étudiants inscrits à l'Université montre que l'Université de Saint Etienne a une aire de recrutement qui dépasse les frontières départementales. Ainsi en 2002, sur les 12 700 inscrits à l'Université plus du quart provenait de l'extérieur du département. Ils proviennent d'autres départements de Rhône-Alpes pour plus de 11% et de la Région Auvergne pour près de 10%³¹. Ainsi, 80% des étudiants proviennent de la Loire et de la Haute-Loire (notamment de la partie la plus proche de la Loire). Il convient de noter que peu d'universités se trouvent dans la configuration spatiale de l'UJM. En effet, l'UJM se trouve, d'un côté, très proche des grandes universités lyonnaises et, de l'autre, relativement proche de celles de Clermont Ferrand.

Origine géographique des étudiants

ORIGINE GEOGRAPHIQUE	POIDS
Loire	72,80%
Rhône	5,40%
Ardèche	1,50%
Isère	1,30%
Ain	1,00%
Autres départements de Rhône-Alpes	1,60%
Rhône-alpes	83,50%
Haute Loire	7,90%
Puy de Dôme et Allier	1,60%
Auvergne	9,50%
Saône-et-Loire	1,20%
Région Parisienne	0,50%
Autre département	4,10%
DOM TOM	0,30%
Etranger ³²	0,90%

3.1.4. L'insertion des étudiants

L'offre de formation dans les métiers du tertiaire supérieur peut être illustrée à travers les conditions d'insertion des étudiants après un DESS (bac +5)³³. Les étudiants diplômés du supérieur s'insèrent sur un marché du travail national mais ils représentent également une ressource pour le marché local. De ce point de vue, les diplômés

³¹ Enquête SCUIO 2002 – UJM.

³² Etudiants ayant fourni une adresse fixe à l'étranger, le nombre d'étudiants de nationalités étrangères à l'Université étant de 902.

³³ Enquête DESS Promotion 2000 – SCUIO – UJM - Novembre 2002.

stéphanois représentent pour les entreprises locales une opportunité de recruter des cadres formés à Saint Etienne.

Au cours de l'année universitaire 1999-2000, 137 étudiants ont obtenu leur diplôme de DESS dont 133 en formation initiale et 4 en formation post-initiale (personnes en reprise d'études). Deux ans après l'obtention du diplôme, 83% des effectifs étaient en situation d'emploi et 11% à la recherche d'un emploi. Pour les personnes en situation d'emploi, plus de 70% avaient un contrat de type CDI et 26% un CDD. En ce qui concerne la classification des emplois considérés en CSP, 60% appartiennent à la catégorie des cadres, ingénieurs, fonctionnaires de catégorie A, 30% à celle des agents de maîtrise, techniciens, fonctionnaires de catégorie B, et 10% à celle des employés, ouvriers, fonctionnaires de catégorie C. Si l'on s'intéresse aux revenus des personnes en situation d'emploi on relèvera que le salaire annuel brut moyen s'élève à 25 200€, pour un salaire médian de 25 900€. La moyenne des trois salaires les plus hauts étant de 37 000€. Le lieu de travail de ces diplômés est à 25% dans la Loire, pour 53% dans la région Rhône-Alpes et pour 17% en région parisienne. Ces quelques indications soulignent bien l'importance de l'UJM comme lieu essentiel pour la formation des cadres utiles à l'économie locale.

3.2- LES STAGES ET LES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

La dimension professionnelle est largement prise en compte dans la formation à l'Université de Saint Etienne, elle n'a cessé de s'accroître au cours de ces dernières années. Les stages et les formations par apprentissage occupent donc maintenant une part importante de la formation proposée. L'UJM se classe par exemple au 2^{ème} rang au niveau national parmi les universités comparables pour son taux d'étudiants en filières professionnalisées (38% des effectifs)³⁴. Concernant l'apprentissage, l'Université a été pionnière sur les diplômes de 3^{ème} cycle (DESS Conseil en Développement), des promotions complètes sont formées par apprentissage : dans les IUT de Saint Etienne et de Roanne, à l'ISTASE ou bien encore à l'IUP Management. L'UJM se situe aujourd'hui dans le peloton de tête du classement au niveau des universités françaises (3^{ème} en 1997). Alors que la moyenne nationale pour les universités est de 1,3% d'étudiants

³⁴ Enquête Nouvel Observateur mars 2003.

inscrits dans des formations par apprentissage en 2000-2001³⁵, l'UJM se positionne bien au dessus avec 2,5% soit le double de la moyenne nationale.

Les compétences dans lesquelles les stages et formations par apprentissage se placent sont très diversifiées (cf. encadré).

Panel des compétences de l'Université

- Administration - Gestion Organisation
- Aménagement - Urbanisme
- Commercial - Vente - Marketing
- Communication
- Comptabilité - Contrôle - Audit - Finance
- Culture - Patrimoine
- Droit - Fiscalité
- Electricité - Electronique - Informatique industriel et technique de Télécommunication
- Enseignement - Formations
- Environnement
- Etudes Socio Economiques
- Image - Optique - Optoélectronique - Optronique
- Mécanique
- Méthode - Contrôle - Qualité
- Publicité - Création artistique
- Recherche et développement
- Ressources humaines
- Santé - Social
- Statistiques - Informatique de gestion et d'organisation – Etudes économiques
- Systèmes réseaux
- Traduction - Documentation

En 2002, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de formations en plus de Médecine qui intègre une dimension professionnalisante à la formation.

La durée des stages varie en fonction du niveau d'étude et de la discipline de formation. Ainsi comme ordre de grandeur, on avancera qu'un étudiant de l'IUT (hors 1ère année) réalise en moyenne 12 semaines de stage, que la durée moyenne des stages de licence est de 3 mois, contre 4 mois en maîtrise et 5 mois en DESS.

On peut estimer que plus de 3 000 étudiants sont concernés par un stage ou une formation par apprentissage d'au moins 12 semaines en 2002. En d'autres termes, chaque année, le quart des effectifs étudiants de l'Université de Saint Etienne est à

³⁵ Sources : Repères et références statistiques - édition 2002, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

comptabiliser dans cette catégorie. Ces étudiants sont à hauteur de 18% des étudiants de troisième cycle, 42% de second cycle et 40% de l'IUT.

A partir de la durée moyenne d'un stage par cycle et des effectifs concernés, il est possible d'estimer un volume en équivalence temps plein annuel. Le résultat de l'estimation est de 1 100 emplois équivalent temps plein ou bien encore plus de 12 250 mois de stages et apprentissage.

Estimation du volume global annuel des stages : 1 100 Emplois ETP

En se référant aux enquêtes disponibles sur les stages «Unité d'Expérience Professionnelle» (UEP), réalisés en partenariat avec le MEDEF, on peut avoir une idée du lieu géographique du stage. Ainsi, ces stages se déroulent dans 71% des cas dans la Loire. En extrapolant à l'ensemble des stages, on peut penser que l'économie locale bénéficie d'un nombre très conséquent de stagiaires universitaires de l'ordre de 50 à 60%, soit approximativement l'équivalent de 600 emplois temps plein. Les stages étant dans la plupart des cas des stages de fin de 2ème ou 3ème cycle, les entreprises de la Loire se voient donc adjoindre ainsi des collaborateurs de très haute qualité.

3.3- LA FORMATION CONTINUE

A côté de sa mission de formation initiale, l'Université développe une offre de formation destinée à des adultes ayant un emploi. Cette activité de formation continue se déroule principalement au sein du Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) mais également au sein des différentes composantes de l'Université. Le SUFC a la particularité dans l'Université d'avoir près de 70% de ses recettes générées par ses prestations de services, qui représentent un chiffre d'affaire de plus de un million d'euros en 2002. Le tableau ci-dessous donne une illustration de l'ampleur de cette activité. Ainsi, plus de 4 400 stagiaires de formation continue ont fréquenté l'Université en 2002 provenant de plus de 700 entreprises différentes.

Les composantes et leurs effectifs de la formation continue en 2002

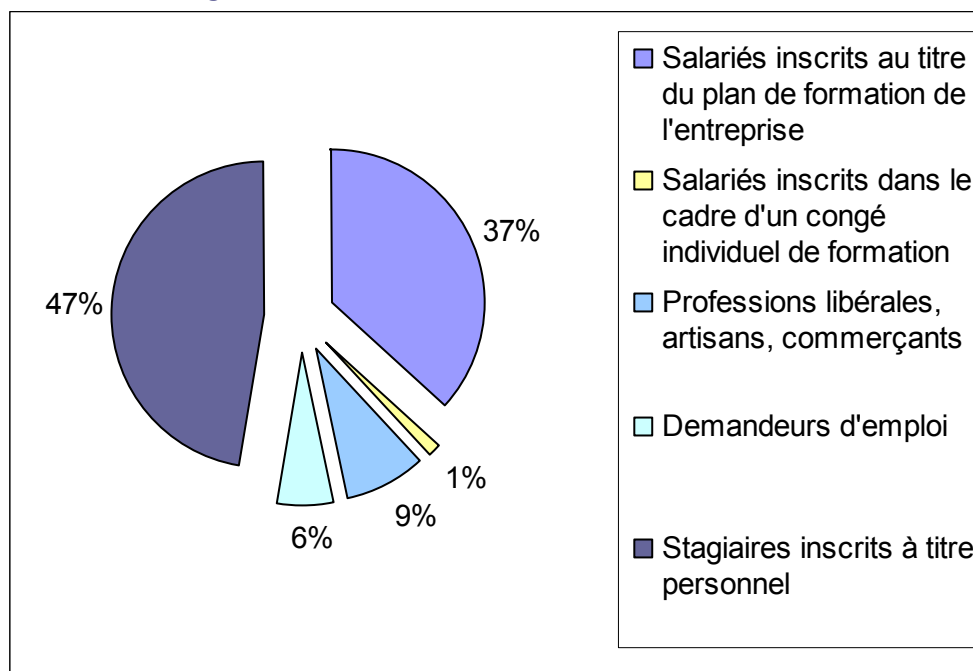
COMPOSANTE	NOMBRE DE STAGIAIRES
SUFC	2 682
SCRI (CILEC)	773
INSTITUT DU TRAVAIL	299
IUT DE SAINT ETIENNE	414
IUT DE ROANNE	77
INSTITUT DE MEDECINE DU TRAVAIL ET D'ERGONOMIE	157
AUTRES FACULTES	10
TOTAL	4 412
UNIVERSITE POUR TOUS	3 240

Les trois principaux lieux de formation continue sont le SUFC, le CILEC et l'IUT de Saint Etienne (85% de la formation continue en terme de d'effectifs).

Il convient de souligner l'importance des effectifs de l'Université Pour Tous : plus de 3000 personnes. Il s'agit d'un public spécifique composé en grande partie de seniors. Pour l'Université, la diffusion des connaissances auprès de larges publics est une mission essentielle.

Le SUFC centralise l'offre de formation continue à l'Université de Saint Etienne mais n'assure pas la totalité des formations. Il a un rôle particulier en terme d'ingénierie de la formation continue. Du personnel dédié à la formation continue est présent dans les différentes composantes. C'est au SUFC que l'on trouve la plus forte concentration avec 25 emplois. L'offre de formation couvre une dizaine de secteurs d'activité : langues étrangères, santé, formations générales, sciences sociales, gestion et droit, métiers de l'animation, développement territorial, Europe et informatique.

Le public concerné par la formation continue peut être décrit à l'aide des données du SUFC 2002. Elles font apparaître que près de 50% des inscrits le sont dans une démarche à titre personnel, pour 37% dans le cadre du plan de formation de leur entreprise et 6% en qualité de demandeur d'emploi. Le graphique ci-dessous présente la ventilation des effectifs du SUFC par type de public en 2002.

Les origines des effectifs de la formation continue en 2002

L'étendue de la formation continue à l'Université de Saint Etienne est à intégrer dans une démarche globale de son organisation. L'Université s'est engagée à être une université ouverte, estompant la frontière entre formation initiale et formation continue et favorisant, à toutes les étapes de la vie professionnelle et sociale, l'accès ou le retour à l'enseignement supérieur. Ainsi, est envisagé de manière systématique que tous les DESS existants ou futurs seront ouverts aux stagiaires de la formation continue.

Sur le plan quantitatif, l'Université envisage d'accueillir dans un avenir proche un nombre de stagiaires de la formation continue supérieur à deux fois l'effectif actuel. Pour y parvenir, l'établissement a mis en œuvre différentes modalités conduisant à un meilleur repérage des adultes inscrits en formation initiale, assorti d'une évaluation des connaissances, des compétences et des attentes en matière de formation.

De plus, un des objectifs poursuivi est le développement des processus de validation des acquis professionnels (VAP), de validation des acquis de l'expérience (VAE) en assouplissant la procédure et en l'adaptant mieux à la demande.

Si on ajoute les effectifs de formation initiale à ceux de la formation continue, ce sont finalement près de 17 000 personnes qui chaque année passent par l'Université de Saint Etienne pour des besoins de formation. Il convient d'ajouter à ce chiffre les 3 000

personnes qui participent à l'Université Pour Tous. **Au total, la diffusion de connaissance donnant lieu, ou non, à diplôme s'adresse annuellement à 20 000 personnes.**

3.4- LES FORMATIONS À L'ENTREPREUNARIAT

La dimension entrepreneuriale est fortement intégrée dans l'offre de formation de l'Université à travers trois dispositifs de formation spécifiques : CREAGIR, CAMIR et le Diplôme d'Université Entrepreneuriat.

Depuis plus de quinze ans l'IUT oeuvre pour la création d'entreprises au moyen de stages de formation et d'accompagnement de porteurs de projets sélectionnés chaque année dans le cadre du dispositif CREAGIR. Le public concerné est constitué essentiellement de professionnels dans les métiers de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services susceptibles de s'installer à leur propre compte et d'une manière plus générale, toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. La formation se déroule sous forme alternée, de manière à ce que tous les thèmes abordés donnent lieu à une expérimentation sur le terrain. Les enseignements donnent donc lieu à un travail pratique, rapporté et critiqué au sein du groupe de créateurs. Le dispositif a formé 250 stagiaires. **Les résultats sont extrêmement significatifs : 84 créations et 29 reprises d'entreprises. Ces réalisations ont elles-mêmes généré (ou maintenu) 308 emplois. Le taux de pérennité de ces entreprises est particulièrement élevé de 96%. Enfin, 84% de ces entreprises sont situées dans la Loire.**

En 1995 a été créé le dispositif CAMIR (Création d'Activités en Milieu Rural). Il s'adresse en particulier à des porteurs de projets de très petites entreprises dans les filières du tourisme, de la diversification agricole, des services, de l'artisanat et des commerces de proximité. A ce jour 91 stagiaires ont été formés. Les résultats enregistrés sont là encore positifs : 41 entreprises créées ou reprises. **Parmi ces entreprises, 37 se sont pérennisées et ont généré 44 emplois. Elles sont à 92% localisées dans la Loire.**

Enfin, l'Université propose à travers l'ISEAG et son école d'ingénieurs (ISTASE), en collaboration avec l'ESC de Saint Etienne un diplôme de troisième cycle universitaire intitulé « DU ENTREPRENEURIAT ». Il a pour objectifs de faire comprendre les différents

aspects et contraintes du métier de chef d'entreprise, de susciter chez les étudiants des vocations entrepreneuriales, d'apporter les éléments nécessaires au montage ou à la reprise d'activités existantes. Ce dispositif de formation est directement lié à la création d'entreprise. Parmi les 20 étudiants de la promotion 2003, 50% étaient porteurs d'un projet de création d'entreprise et la promotion 2002, plus importante avec un effectif de 28 étudiants a généré 10 entreprises.

L'Université se positionne donc comme un des acteurs essentiels de la dynamique entrepreneuriale sur le territoire. Sans chercher à tirer un bilan exhaustif, on peut comptabiliser à travers ces 3 dispositifs plus de 170 entreprises nouvelles ou reprises qui ont permis la création ou le maintien de près de 400 emplois. Ces entreprises sont à plus de 90% implantées sur le territoire départemental. L'Université s'implique sur d'autres dispositifs de création d'entreprise en lien avec la recherche. C'est en partie l'objet du point suivant.

3.5- LA RECHERCHE APPLIQUEE ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

La recherche appliquée correspond à l'activité de recherche directement en lien avec les milieux économiques et sociaux. Cette recherche se déroule soit sous forme de partenariat soit sous forme contractuelle. Cette activité est une bonne illustration de l'intégration de l'Université dans son environnement local.

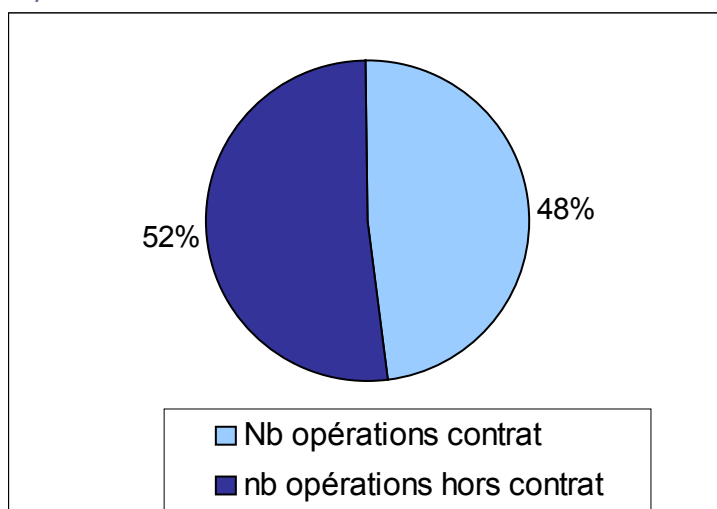
3.5.1. Evolution des opérations de recherche appliquée

Les opérations de valorisation de la recherche se déroulent dans le cadre de contrats ou de prestations (hors contrats). Le tableau ci-dessous présente l'évolution depuis 1998 des opérations de valorisation de la recherche et le montant financier de ces contrats.

Les opérations de valorisation de la recherche de 1998 à 2002

	1998	1999	2000	2001	2002
Contrats	36	46	50	38	45
Opérations hors contrat	115	106	91	93	49
Total	151	152	141	131	94
Montant contrat	0,3 M€	0,45 M€	0,58 M€	0,48 M€	0,77 M€
Montant hors contrat	0,25 M€	0,1 M€	0,13 M€	0,15 M€	0,05 M€
Montant total	0,55 M€	0,55 M€	0,71 M€	0,63 M€	0,83 M€

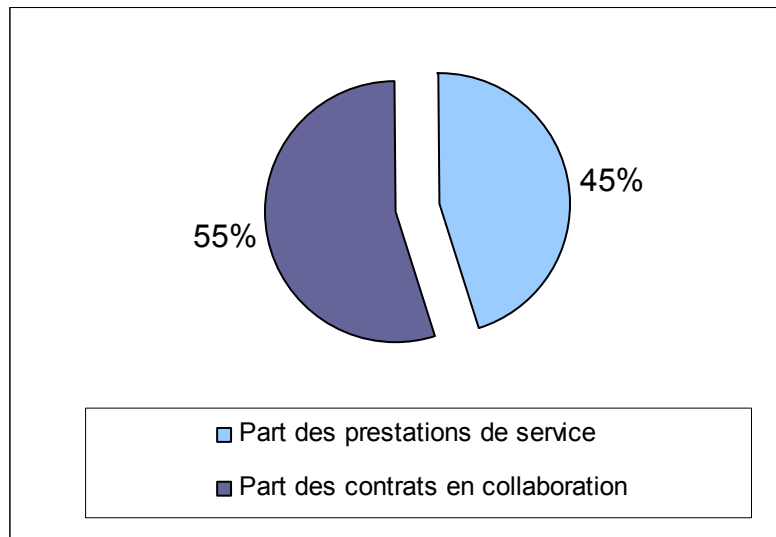
On remarquera à cette étape la tendance positive de la croissance des opérations de valorisation en terme financier à l'instar de la dimension quantitative. Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique de rationalisation des opérations et de l'accroissement de leur importance. Cette tendance s'observe essentiellement sur les opérations hors contrat et coïncide avec la mise en place du Service d'Activités Industrielles et Commerciales (SAIC). Le graphique ci-dessous présente la répartition des opérations selon qu'elles font l'objet d'une relation contractuelle ou non, et ce, pour l'année 2002.

Les opérations de valorisation de la recherche de 1998 à 2002

Deux tiers des laboratoires de l'Université sont concernés en 2002 par des opérations de valorisation. On relèvera que les contrats signés le sont avec diverses institutions et entreprises. A titre d'exemple on citera des grands groupes industriels français tels que THALES, MICHELIN, AVENTIS, LAFARGE ou encore les ministères de l'Education Nationale ou de la Justice. Finalement, le graphique ci-dessous marque la

distinction entre les opérations relevant de la prestation de service de celle de collaborations pour les opérations 2002. La part des contrats en collaboration est majoritaire.

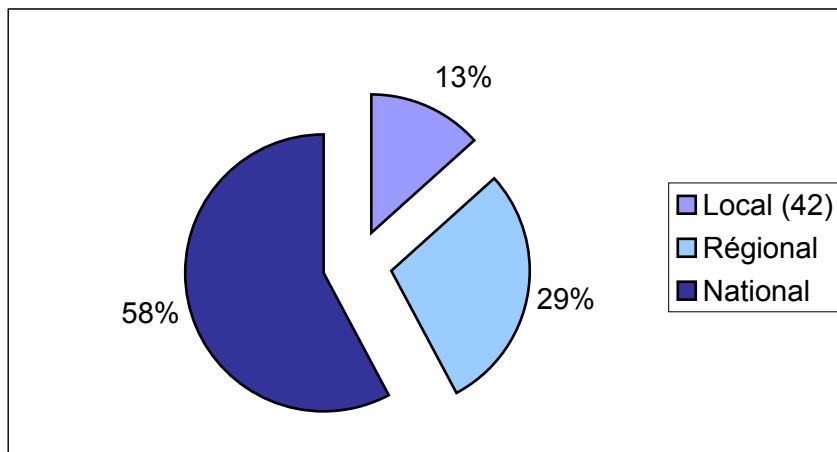
Ventilation par type d'opérations de valorisation de la recherche de 1998 à 2002



3.5.2. L'insertion locale et régionale

La dimension spatiale est intéressante à prendre en considération dès lors que l'on observe l'Université et ses opérations de valorisation. Seulement 13% des opérations sont réalisées au niveau local (Loire) contre 29% au niveau régional et 58% au niveau national (cf. graphique ci dessous). Il apparaît donc que les acteurs locaux privés et publics, à l'instar des partenaires extérieurs, pourraient davantage mobiliser les connaissances et l'expertise disponibles à l'Université.

La dimension géographique des opérations de valorisation en 2002



Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes à travers ses appels d'offre en matière de recherche constitue une opportunité de développement pour les équipes de recherche stéphanoises. Ainsi, l'Université connaît un certain succès, puisque sur l'appel d'offre 2000, huit projets sur neuf ont été financés. L'Université de Saint Etienne ne compte pas moins de 9 projets thématiques inter établissements en cours, en convention avec la Région Rhône-Alpes en Mai 2003. De plus, 11 projets thématiques font l'objet d'une demande de financement dans ce cadre pour l'année 2003. L'Université de Saint Etienne est porteur de projet dans 50% des cas. Les partenaires de ses projets régionaux sont représentatifs du réseau de l'Université en Rhône-Alpes. On citera parmi eux la présence d'autres Universités et Ecoles ; ce sont par exemple l'Université Joseph Fourier et l'INPG de Grenoble, l'Ecole Centrale, l'Ecole Normale Supérieure et l'Université Claude Bernard de Lyon ou encore l'Ecole des Mines de Saint-Etienne. Mais aussi de grandes structures nationales privées ou publiques de recherche, comme par exemple Pechiney, Aventis, Pasteur, le CEA.

3.5.3. Les « outils » de la valorisation

L'objectif de l'Université Jean Monnet de développer les transferts de technologie et de connaissance avec les milieux économiques, sociaux et institutionnels, l'a conduit à mettre en place des structures de recherche et de valorisation adaptées. Le Service d'Activités Industrielles et Commerciales (SAIC) dont vient de se doter l'Université constitue un bon exemple de cette politique. En effet, le SAIC est un instrument qui permet de mettre à disposition des entreprises et des autres collectivités des compétences scientifiques et techniques dans une perspective partenariale et dans le cadre d'un fonctionnement plus souple que le fonctionnement traditionnel d'un service public. A côté du SAIC, l'Université dispose d'autres « outils » performants lui permettant de valoriser sa recherche auprès des partenaires intéressés.

Dans le secteur des sciences sociales, l'Université de Saint Etienne possède une Equipe de Recherche Technologique (ERT) sur les questions d'ingénierie territoriale. Elle a résulté d'une synergie entre deux pratiques de valorisation de la recherche auprès des entreprises. La première, issue de l'activité scientifique du Centre de Recherches Economiques de l'Université de Saint Etienne (CREUSET), la seconde résultant d'une démarche partenariale propre à l'Institut du Développement Territorial Rhône-Alpes,

concernent un même domaine de compétences, à savoir l'insertion de l'entreprise dans son environnement de proximité, institutionnel, technologique, territorial et entrepreneurial. Le travail porte sur le traitement du rapport entre firme et territoire, sous la forme de l'ingénierie territoriale, avec deux dimensions : d'une part, l'élaboration pour les entreprises d'une ingénierie du partenariat ; d'autre part, l'élaboration d'outils économiques d'aide à la décision pour les stratégies de localisation des firmes au sein des territoires. Avec l'ERT « Ingénierie Territoriale », l'Université dispose d'une des trois ERT en sciences sociales reconnue au niveau national.

La création de l'incubateur CREALYS est une autre étape importante pour la recherche appliquée à l'Université de Saint Etienne. Dans le cadre de Campus Rhône-Alpes et de son volet « Développement économique, valorisation et création d'activités », les établissements rhône-alpins en concertation avec la Région ont décidé de créer un incubateur. L'objectif est une mutualisation des efforts et des moyens en matière de création d'entreprises, par la mise en place d'un dispositif souple, efficace et professionnel. Deux incubateurs régionaux sont créés : l'un sur la zone Grenoble / Savoie, et l'autre CREALYS, implanté à Lyon sur le Campus de la Doua fédère les établissements de l'Académie de Lyon. La formation de créateurs d'entreprises CREALYS est financée par le MENRT, par le Grand Lyon et par la Région. L'Université de Saint Etienne, membre fondateur de l'incubateur participe à ces activités dans les missions de détection et d'accompagnement. En juin 2003, sur les 33 projets en cours, 4 proviennent de l'UJM ce qui positionne cette université au 4^{ème} rang (sur 11 établissements) dans l'académie.

Enfin, pour illustrer l'effort de l'Université dans sa volonté de s'inscrire dans son paysage social et économique, on relèvera l'existence d'un annuaire des ressources et compétences de l'Université Jean Monnet. Cet outil, à destination des entreprises et des partenaires scientifiques est en ligne. Il s'agit d'une base de données recensant les domaines d'activité, les compétences rattachées à des thématiques et les équipements des différents laboratoires et centres de recherches de l'Université. Cette base de données est consultable à la rubrique « ENTREPRISES » du site WEB de l'Université. Ce site fournit un certain nombre d'informations sur les procédures à suivre dans le montage d'un contrat de prestation ou de recherche (avec modèles de contrats téléchargeables), les aspects de propriété industrielle et intellectuelle (cahier de laboratoire, accords de confidentialité et de secret, brevets...), la création d'entreprise.

3.6- LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

L'Université Jean Monnet contribue au développement culturel local à travers ses missions intrinsèques que sont l'enseignement et la recherche. Elle participe également et de manière active en soutenant la vie associative étudiante. La dimension associative de l'Université de Saint Etienne est particulièrement active et des moyens sont mis en œuvre pour la faciliter et l'accompagner. De plus, la formation continue a mis en place depuis trois ans l'Université de la Vie Associative. Sous cette dénomination se place un pôle de formation et d'études centré sur les dynamiques associatives.

L'ensemble des composantes comptabilisait en 2001, pas moins de 107 associations domiciliées à l'Université de Saint Etienne. Ce sont pour 35% des associations généralistes d'étudiants, pour 48% des associations étudiantes de filières et pour 16% des associations liées à des centres de recherche. Elles sont représentatives de l'activité de l'Université et de ses effectifs.

Outre le fait d'être domiciliées à l'Université, près de 45 d'entre elles ont émis une demande de subvention auprès de l'Université. En effet, ces associations perçoivent des aides (après commission CS&VE³⁶) de fonctionnement selon un budget global défini par le contrat quadriennal et fixé à 15 000€ par an. Par ailleurs, une enveloppe complémentaire est prévue pour l'accompagnement de projets culturels fixée 30 000€ par an selon le même principe. De plus, un fonds prélevé sur les droits d'inscriptions universitaires³⁷ et destiné à la vie étudiante est utilisé pour partie au financement de biens d'équipements de ces associations.

Finalement, chacune des facultés dispose de locaux alloués aux associations. L'IUT de Saint Etienne a pour sa part un centre de vie³⁸ destiné à être utilisé dans le cadre de la vie étudiante et donc aussi par ses associations.

La vie associative est donc riche à l'Université. Cette activité participe au dynamisme de la vie locale à travers l'organisation de manifestations étudiantes.

³⁶ Commission Sociale et Vie de l'Etudiant.

³⁷ FSDIE, Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes.

³⁸ Le centre de vie de l'IUT de Saint Etienne a été inauguré en mars 2003.

L'Université de Saint Etienne encourage les étudiants à participer aux activités associatives dans leur diversité.

A côté du dynamisme suscité par les associations étudiantes, l'Université participe à la vie culturelle locale à travers d'autres activités. Elle participe au réseau BRISE (Bibliothèques en Réseau Informatisée de Saint-Etienne) afin de mettre en commun les fonds documentaires des établissements d'enseignements supérieurs, soit au total plus de 400 000 références (dont 150 000 ouvrages appartenant à la bibliothèque de l'Université). L'Université organise de manière régulière des « événements culturels » : cycles annuels de conférences, Festival *Jean Mon'Arts*. Elle participe et encourage des festivals étudiants comme par exemple, le Festival Classique Jazz ou encore soutient le Groupe Vocal Universitaire.

Enfin, il faut citer l'Université Pour Tous créée en 1976 qui avec plus de 3 000 adhérents et 270 conférences par an connaît une réussite exemplaire. Il s'agit ici d'une mission importante pour l'UJM dans la mesure où elle rentre dans sa mission d'origine qui est la diffusion des connaissances. Elle est importante également par la qualité du public concerné, en grande partie des seniors. Ce public, dans un esprit de formation plus désintéressé, suit assidûment à Saint-Etienne et dans les diverses antennes du département de la Loire, le riche programme de conférences annuelles afin de parfaire leur culture générale et stimuler leur activité intellectuelle.

L'UJM à travers sa politique culturelle contribue au développement culturel local. Cette politique vise parmi la population étudiante « le grand public ». En effet, près de 25% des étudiants stéphanois sont boursiers, à côté des difficultés économiques, ils sont originaires de catégories sociales moins habituées à la fréquentation des manifestations culturelles. A travers des incitations tarifaires (carnet-culture) et un soutien actif à la vie associative, l'UJM poursuit l'objectif d'ouverture à la culture du plus grand nombre. Elle contribue ainsi, à l'instar d'autres institutions locales, au développement de la citoyenneté et de la participation à la vie collective.

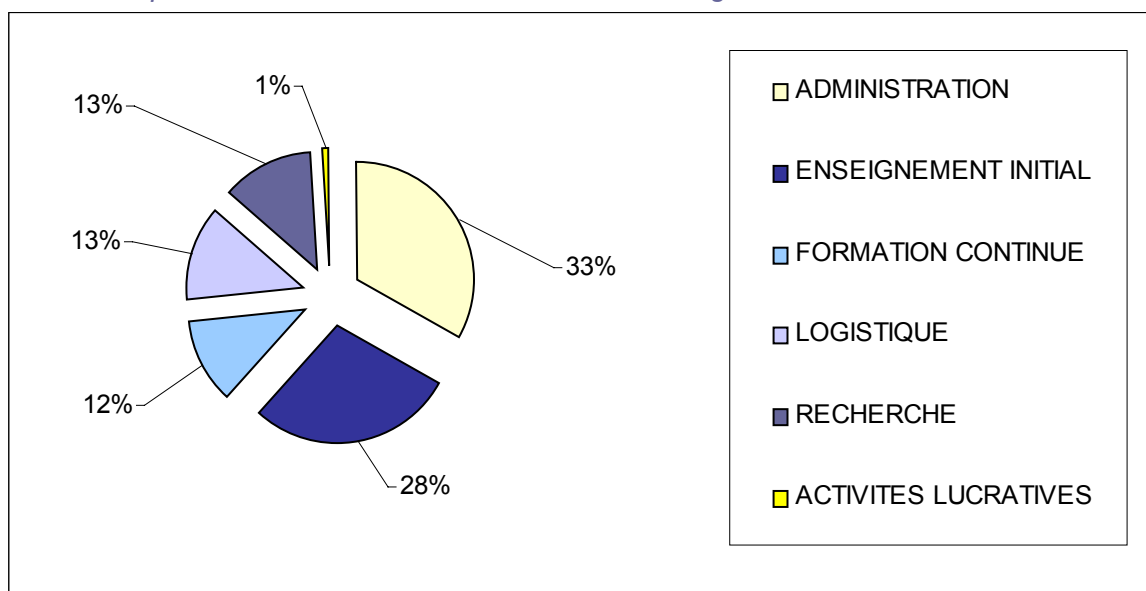
4- UNE MISSION ESSENTIELLE : LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

A partir d'une évaluation du potentiel de recherche de l'UJM, il sera possible d'appréhender l'impact que celui-ci peut avoir sur le développement local.

4.1- LES EQUIPES ET LES EFFECTIFS DE RECHERCHE

Il est utile de remarquer que parmi l'ensemble des dépenses, la recherche occupe la troisième place avec 13% du montant des dépenses (hors logistique) dans le budget de l'Université en 2002, soit autant que la logistique. Ce montant peut être évalué à près de 3,6 millions d'euros (hors logistique).

Le poids financier de la recherche dans le budget de l'Université en 2002



Nous allons tenter de voir dans la suite de ce chapitre que l'importance relative de la recherche dans l'activité universitaire n'est pas à l'image du poids des dépenses qui lui sont allouées.

Les enseignants-chercheurs participent à la recherche dans le cadre de Centres de Recherche. Ils sont fortement incités par l'Université à se regrouper ; cette dernière conditionne son soutien financier à ces regroupements. De plus on peut noter que près de 50% des créations de postes IATOS sont globalement et annuellement attribuées à la Recherche.

Les effectifs de l'Université de Saint Etienne affectés à la recherche représentent près de 650 chercheurs. Le tableau ci-dessous en présente la ventilation par catégorie en 2002, et également le taux de féminisation de chacune de ces catégories. L'essentiel des effectifs est constitué des professeurs et maîtres de conférences. C'est dans cette dernière catégorie que la féminisation est la plus forte.

Ventilation des effectifs de la recherche par corps ou type de contrat

CATEGORIE (corps ou type de contrat)	POIDS	FEMINISATION
Professeurs des Universités	14,4%	11%
Maîtres de Conférence	39,8%	37%
Assistants Enseignement Supérieur	1,6%	20%
Doctorants	17,6%	44%
Hospitalo-universitaires	25,7%	21%
Associés - Autres	0,9%	20%
Total	100%	31,63%

L'Université Jean Monnet est une université pluridisciplinaire, les groupes de recherche sont donc représentatifs des différents secteurs de la recherche scientifique. Dans certains cas, leur taille, la qualité de la recherche effectuée et son originalité, leur donnent une place importante sur le plan régional et national. Dans d'autres cas, les laboratoires travaillent en réseau avec d'autres équipes régionales, nationales ou internationales appartenant à des universités ou des grandes écoles. De même, le partenariat avec des industriels est une pratique développée par la plupart des laboratoires.

L'existence de centres communs comme le Centre de Ressources Informatiques, Télécommunications et Réseaux (CRITeR), le service des Publications, le Centre de Microscopie Electronique (CMES), le Centre de Cytométrie en Flux, représente un atout important.

L'Université est composée deux types de groupes de recherche. D'une part, les équipes, reconnues sur le plan scientifique et labellisées par le CNRS, l'INSERM ou le Ministère de la Recherche. D'autre part, des équipes émergentes souvent créées par les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés dont le dynamisme permet d'envisager une reconnaissance à moyen terme. Les 38 unités de recherche de l'Université sont présentes dans toutes les grandes disciplines scientifiques (cf. liste des laboratoires en annexe 4). Un aperçu rapide montre que les équipes stéphanoises bénéficient dans leur

très grande majorité d'une reconnaissance nationale. Ainsi pour le contrat quadriennal 2003-2006, 30 équipes de l'UJM bénéficient d'une reconnaissance scientifique nationale.

Les équipes de recherche de l'Université de Saint Etienne par domaine scientifique

DOMAINE DE PRODUCTION SCIENTIFIQUE	Nombres d'équipes	Reconnaissance CNRS ou INSERM	Reconnaissance Ministère de la Recherche
Mathématiques et leurs interactions	2	0	2
Sciences et technologies de l'information et de la communication	5	1	4
Agronomie, production animale et végétale, agroalimentaire	1	0	1
Sciences de la terre et de l'univers, Espace	1	1	0
Chimie	2	1	0
Biologie, Médecine, Santé	12	2	5
Sciences humaines et humanités	9	3	5
Sciences de la Société	6	2	3
Total	38	10	20

4.2- LA FORMATION DOCTORALE

L'Ecole Doctorale d'une université est aussi un bon indicateur pour évaluer la dimension de sa recherche. Les relations avec l'Ecole Nationale des Mines de Saint Etienne se sont résolument renforcées ces dernières années au point d'aboutir à la création d'une Ecole Doctorale de site. En 2002, l'Ecole Doctorale de Saint Etienne comptabilisait 431 doctorants.

269 thèses sont en cours à l'Université de Saint Etienne. Il s'agit de doctorantes dans 44% des cas alors que la part des étudiantes dans l'Université est de 55%. L'âge moyen d'un doctorant est de 27 ans et 6 mois, l'âge médian étant de 25 ans.

Le graphique ci-dessous présente les flux d'entrées en doctorat à l'UJM de 1996 à 2002. On observe la progression régulière des entrées en doctorat.

Les flux d'entrée à l'UJM en doctorat de 1996 à 2002

ANNEE	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02
Flux d'entrée UJM	67	55	81	71	68	75

La durée moyenne d'un doctorat est de 4 ans et 5 mois, pour une durée médiane de 3 ans et 8 mois. Pour l'année 2001, on a pu recenser 35 nouveaux docteurs ayant préparé leur thèse à l'Université de Saint Etienne.

Nombre de nouveaux docteurs à l'UJM de 1996 à 2001

ANNEE	96	97	98	99	00	01
DOCTEURS UJM	41	34	35	34	41	35

En 2001, 11% des nouveaux docteurs de l'Ecole Doctorale de Saint Etienne étaient de nationalité étrangère. Par ailleurs 49% des étudiants ayant obtenu le diplôme de doctorat en 2001 ont obtenu la mention la plus élevée : « très honorable avec félicitations du jury ».

Certains doctorants bénéficient de financements sous la forme d'allocations de recherche, de conventions CIFRE, de monitorats ou encore de postes temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). En 2001, 14% des doctorants ont bénéficié d'une allocation de recherche, 9% d'une bourse CIFRE et 14% d'une bourse d'un autre type, les 66% restants bénéficiant de ressources externes.

Une enquête récente du SCUIO sur le devenir des docteurs de 1999 et 2000 permet de compléter cette présentation (enquête portant sur l'Ecole Doctorale et non sur l'UJM). Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, 31% déclarent être originaires de la Loire et 47% de Rhône-Alpes. Deux ans après l'obtention de leur doctorat, 93% étaient en situation d'emploi, 3,5% en post-doctorat et 3,5% en recherche d'emploi. Pour les personnes en situation d'emploi, 45% étaient dans le secteur privé. Le lieu de travail est pour 42% d'entre eux la Région Rhône Alpes et 27% la Loire. Ces données confirment bien que la rapidité et la qualité de l'insertion des docteurs sont remarquables.

4.3- LES COLLOQUES ET L'ACTIVITE DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE

Cette dimension de l'évaluation de l'activité de recherche à l'Université peut s'avérer délicate à traiter. L'activité de recherche (productions et publications scientifiques) des laboratoires est largement autonome et décentralisée.

L'organisation de colloques fait partie de l'activité courante de recherche des laboratoires. Les équipes stéphanoises sont très actives sur ce plan. Toutes les équipes organisant des colloques ne sollicitent pas de soutiens financiers de l'Université, cette dernière n'a donc pas connaissance de la totalité de cette activité de recherche. En raisonnant seulement sur les colloques ayant fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Université, il est possible de montrer le rayonnement national et international de la recherche stéphanoise.

Ainsi, 16 colloques majeurs ont été organisés au cours de l'année 2002. Ces colloques majoritairement internationaux ont été d'une durée de 3 jours pour les trois quarts d'entre eux. Treize équipes de recherche différentes se sont impliquées dans l'organisation. A titre d'exemple on peut citer « la mémoire des villes », « les traditions économiques autrichiennes », « *biomechanics and medecine* », et « le 7^{ème} congrès sur les mélanges de polymères ». L'organisation de tels colloques contribue à l'ouverture internationale de l'agglomération à travers les publications internationales qu'ils permettent et les chercheurs étrangers reçus pour des périodes de plusieurs jours à Saint Etienne. Ce faisant, la tenue de colloques et de congrès contribue également à l'activité commerciale et hôtelière de la ville.

Dans un autre domaine de la production scientifique, l'Université dispose d'un service de publications qui diffuse une partie de l'activité des chercheurs, particulièrement des littéraires. Depuis plus de trois décennies (1971), l'Université Jean Monnet publie sous son label des publications directement issues de son activité de recherche. On recense actuellement quelques 600 titres disponibles à la diffusion et ce, dans une vingtaine de collections représentatives de l'activité scientifique de l'Université. Les sciences humaines représentent la plus grande partie. Quelques 35 titres augmentent chaque année le nombre de ces publications.

On peut ajouter que plus des deux tiers de ces publications sont issues de colloques scientifiques et sont l'œuvre de travaux collectifs, la moitié étant issue de collaborations scientifiques internationales. Ce sont aussi les « meilleures thèses » qui sont diffusées par le service des publications de l'Université.

La diffusion de ces ouvrages se fait à travers le monde entier de l'Asie aux Etats-Unis en passant par l'Europe. Parmi les 5 000 exemplaires diffusés annuellement, près du quart sont destinés à l'export. On notera par ailleurs l'accroissement de 25% de l'activité en terme de volume de diffusion depuis 1994.

5- UN PÔLE LOCAL FORT D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

L'Université Jean Monnet de Saint Etienne constitue un pôle majeur d'ouverture de la Loire sur le monde. En effet, l'insertion internationale de l'Université se concrétise par d'intenses flux de mobilité internationale d'étudiants et par d'importants échanges et coopérations sur le plan de la recherche. L'Université développe des coopérations, concrétisées par des conventions, de manière continue avec des établissements européens mais également dans le reste du monde. Avec les pays en voie de développement, il s'agit d'exportation d'ingénierie éducative et de soutien à la refonte de leur système de formation. Ainsi, l'Université de Saint Etienne joue un rôle de premier plan dans les programmes européens, en travaillant directement avec les universités concernées ou encore en participant à des consortia spécifiques au côté d'autres établissements. Son intervention dans les pays francophones, notamment à travers le centre international de langues et de civilisation (CILEC) constitue un point fort de l'établissement et se conforte dans le temps. L'adoption du système Licence Master Doctorat (LMD) en vue de l'harmonisation internationale des diplômes dès la rentrée 2003 confirme bien la volonté de l'Université Jean Monnet de conforter son rang international.

5.1- LA MOBILITE DES ETUDIANTS

L'Université encourage la mobilité étudiante en confortant plus d'une centaine de conventions bilatérales avec les établissements étrangers, en élargissant son insertion dans de nouveaux réseaux et en développant au sein de l'établissement une culture de l'international. Ainsi, les composantes de l'Université sont incitées à développer les doubles diplômes, les formations à vocation internationale ou encore les co-tutelles de thèses. L'objectif affirmé de ces dernières années a été d'augmenter l'efficacité des procédures internationales. Ainsi, l'Université s'est dotée de moyens avec notamment des formations en langue pour enseignants et étudiants. Concernant le public étranger, les conditions d'accueil sont constamment améliorées que ce soit en matière d'information, d'aide aux formalités administratives à l'arrivée, de mise à niveau en langue, d'aides personnalisées, de facilités apportées aux étudiants en matière de logement et d'intégration.

L'Université de Saint Etienne bénéficie de très bonnes performances sur le critère de la mobilité des étudiants, elle se place au 20^{ème} rang parmi les 80 universités

françaises et au 2^{ème} rang des universités françaises équivalentes (pluridisciplinaires de taille moyenne avec santé).

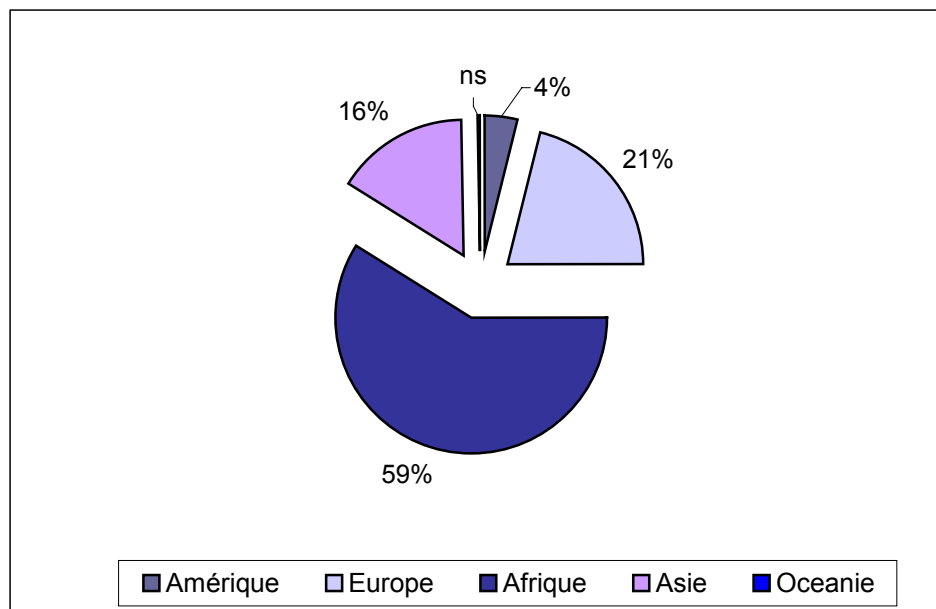
Cette politique peut être illustrée par la présence d'étudiants étrangers à l'Université (cf. tableau ci-dessous). En 2002, plus de 900 étudiants étrangers étaient accueillis à l'Université, ils représentaient 7% des étudiants. Ainsi 84 nationalités étaient représentées à l'Université. La tendance à l'internationalisation des effectifs s'accroît dans le temps, dans la mesure où en 1998, la présence d'étudiants étrangers était de 5% représentant 70 nationalités.

Les étudiants de nationalité étrangère à l'Université de Saint Etienne en 2002

	NOMBRE	PART	ORIGINE
Etudiants étrangers	902	7%	84 nationalités

S'agissant de l'origine géographique des étudiants, tous les continents sont représentés. Cependant, comme dans la plupart des universités françaises, ils proviennent principalement de pays africains et de l'Union Européenne (cf. graphique ci-dessous).

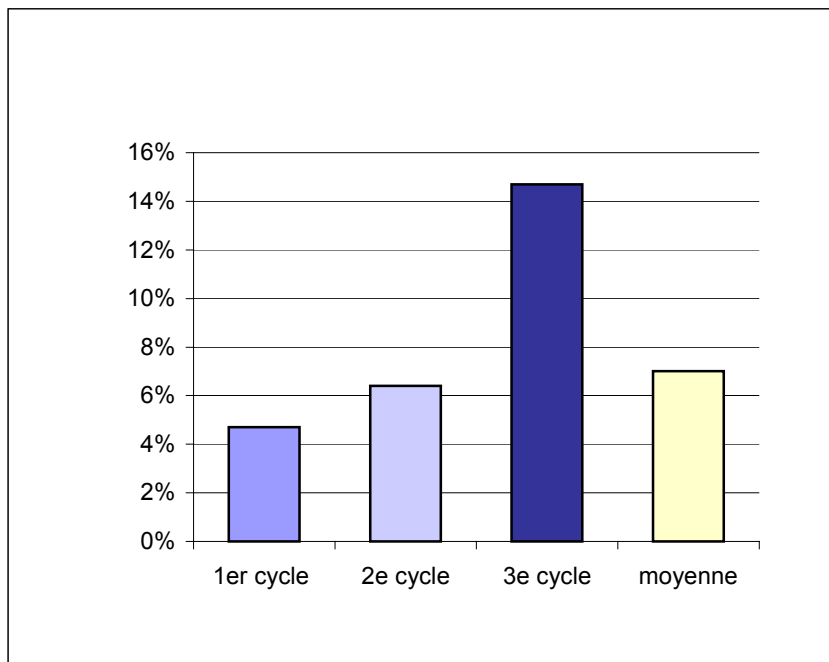
Origine géographique des étudiants de nationalité étrangère à l'UJM



Les étudiants de nationalité étrangère ne sont pas répartis de façon uniforme au sein de la population étudiante. Ils sont particulièrement représentés parmi les étudiants de troisième cycle (15% des effectifs, contre 7% de moyenne) et relativement peu

présents dans les 1^{ers} cycles (un peu plus de 4%). Cette répartition met en évidence la notoriété internationale des formations de 3^{ème} cycle de l'Université.

Ventilation par cycle de formation des étudiants de nationalité étrangère à l'UJM



Parmi les étudiants de nationalité étrangère, une partie notable relève d'échanges dans le cadre de programmes internationaux. Ainsi, s'agissant de programmes européens, l'Université a participé aux programmes ERASMUS, TEMPUS, JEN ou encore TACIS. Elle a également participé aux programmes INTAS.

Cette politique volontariste de l'Université s'est caractérisée par des flux d'étudiants sortants beaucoup plus importants que les flux d'étudiants entrants. Ainsi en 2001 ce sont 295 départs qui ont été enregistrés dans le cadre des programmes d'échanges internationaux pour une centaine d'arrivées. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des échanges internationaux par programme. On observe que le programme ERASMUS concentre plus de 42% des départs et près de 71% des arrivées. Ces dernières ne représentent que les arrivées comptabilisées dans des programmes spécifiques, les arrivées individuelles sont beaucoup plus nombreuses.

Les échanges internationaux de l'Université de Saint Etienne en 2001

PROGRAMME	DEPARTS	PROGRAMME	ARRIVEES
ERASMUS	124	ERASMUS	72
ISEP	2	ISEP	5
Stage	56	Stage	10
Accord bilatéral	44	Accord bilatéral	3
Indépendant	2	Individuel	3
ONTARIO	6	MIRA	5
CREPUQ	9	EduFrance	1
OFAJ	8	CDFI	2
COMENIUS	3		
PEPSE	40		
TOTAL	294	TOTAL	101

La formule PEPSE (Passeport pour l'Etranger Pour un Stage en Entreprise) est particulièrement importante, elle combine la dimension internationale à la dimension professionnalisée. Ce ne sont pas moins de 40 étudiants de l'Université de Saint Etienne qui ont bénéficié de cette formule mise en place dans le cadre de l'aide à la mobilité par la Région Rhône-Alpes.

La procédure de co-tutelle de thèse, à savoir l'encadrement conjoint par un professeur français et un professeur étranger, est une procédure lourde et qui bénéficie dans les milieux académiques d'une forte appréciation. L'Université Jean Monnet se positionne de manière favorable sur ce plan. Ainsi, **en 2002, plus de 25 thèses en co-tutelle sont en cours réalisation**, les co-directeurs étrangers proviennent d'universités de tous les continents.

5.2- L'ACTIVITE INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE LA RECHERCHE

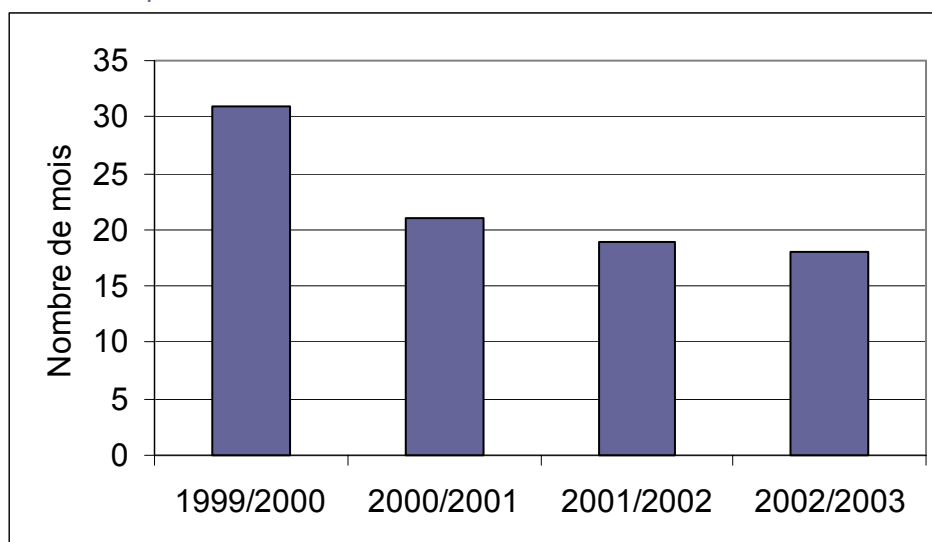
Dans le domaine de la recherche scientifique, l'ouverture internationale s'accélère. Ce mouvement est appelé à s'amplifier du fait du renforcement de l'intégration européenne, de l'accroissement des échanges internationaux et de la mise en concurrence des pôles universitaires. Dans ce contexte, l'Université souhaite renforcer et développer son activité de recherche à l'international. L'objectif est de conforter et renforcer sa place au sein de la communauté scientifique régionale, nationale et internationale.

Les équipes de recherche de l'Université entretiennent, chacune dans leur domaine, des relations avec des laboratoires et des équipes de chercheurs étrangers. Elles organisent et participent à des colloques internationaux. Les chercheurs ont une activité de publication dans des supports internationaux (revues scientifiques, ouvrages). Ils sont accueillis dans des laboratoires étrangers.

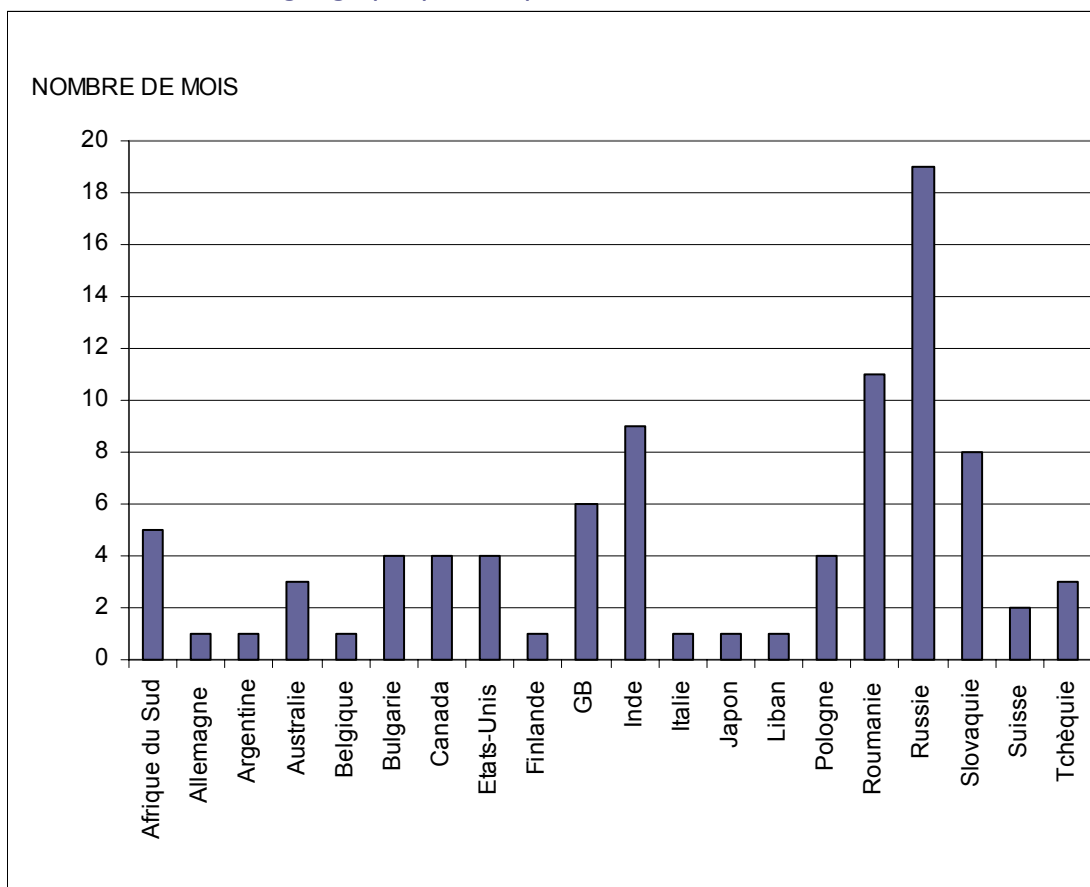
Afin d'appréhender l'insertion internationale de la recherche à l'UJM, nous avons retenu deux indicateurs de flux. Le premier, mesure la présence de professeurs invités à Saint Etienne, et le second recense les flux de séjours à l'étranger de chercheurs stéphanois.

S'agissant des professeurs invités, le tableau ci-dessous indique en mois la présence à l'Université. On peut noter qu'en moyenne cette présence est de 20 mois par an. Les séjours étant généralement d'un mois, cela signifie que l'Université a accueilli environ une vingtaine de professeurs invités. A ces séjours, financés par l'Université, il faut ajouter les séjours de chercheurs invités par les laboratoires dans le cadre de contrats de recherche.

Les professeurs invités en nombre de mois de 1999 à 2003



Les professeurs proviennent de tous les continents comme le montre le graphique suivant. On notera la présence significative de professeurs en provenance de Russie ou d'Europe de l'Est traduisant les coopérations intenses avec les universités de ces régions.

Ventilation géographique des professeurs invités de 1999 à 2003

Parallèlement à ces séjours au sein de l'UJM, les chercheurs stéphanois se déplacent dans les universités étrangères. En l'absence d'un recensement systématique de l'ensemble des déplacements, on peut faire référence à une enquête interne réalisée en 1999.

Au cours des trois premiers mois de l'année universitaire 1998-1999, 55 missions à l'étranger ont été effectuées pour raisons scientifiques (colloques, congrès, séminaires...) ou pédagogiques (programmes concertés, cotutelles de thèses, doubles diplômes...) par des universitaires stéphanois. Ces 55 séjours ont concerné 51 personnes. La durée totale des séjours s'est élevée à 351 journées et se sont déroulés dans 42 villes étrangères réparties dans 26 pays différents de tous les continents (principalement : Allemagne, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis). Finalement, de septembre 1998 à mai 1999, ce sont près de 152 départs à l'étranger qui ont été recensés à l'Université de Saint Etienne. Les

déplacements sont réalisés dans leur quasi totalité par des Professeurs (75) et des Maîtres de Conférences (45).

Ces données ne prennent pas en compte les périodes estivales riches en colloques internationaux et universités d'été. Elles doivent être considérées comme traduisant un minimum, les données réelles étant certainement plus importantes.

6- UN ACTEUR ET UN PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Si l'on considère le triptyque FORMATION - RECHERCHE - INDUSTRIE, central dans le développement de pôles de compétences, l'Université de Saint Etienne s'inscrit naturellement dans les deux premiers. Elle constitue donc un point d'appui incontournable de la dynamique de développement technologique et économique du département.

Les grandes institutions publiques du département ont défini les grands axes stratégiques du développement économique. L'Université par son offre de formation supérieure et la qualité de sa recherche scientifique constitue un acteur majeur de la consolidation et du développement de ces grands pôles de compétences. L'Université Jean Monnet a défini ses propres pôles d'excellences dans les domaines où elle dispose de forces importantes et reconnues en formation, recherche et valorisation de la recherche. Un des enjeux majeurs est donc d'exploiter toutes les potentialités et de mettre en synergie toutes ces forces au service du développement local.

6.1- LES POLES D'EXCELLENCE DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET

La politique de développement de l'Université s'appuie sur 3 pôles d'excellence, le pôle optique vision est dans sa phase de montée en puissance, les 2 autres, le pôle sport santé vieillissement et le pôle développement territorial sont en cours de constitution.

6.1.1- Le Pôle Optique et Vision

La réalisation du Pôle Optique et Vision constitue sans doute l'expérience type d'un croisement réussi entre recherche, formation et innovation technologique. L'Université Jean Monnet a joué un rôle fondamental dans la naissance de ce pôle. Se trouvent réunies université, entreprises et collectivités publiques dans une volonté commune de développement au service d'un territoire. Pour l'Université, le Pôle Optique et Vision représente un enjeu majeur en terme de recherche (appliquée et académique) et en terme de formation (ISTASE, doctorants,...). Cet enjeu est partagé par des industriels locaux comme THALES, des PME locales et des groupes nationaux comme ESSILOR ou CYBERNETIX par exemple qui considèrent cette activité industrielle comme extrêmement porteuse. Les collectivités publiques, soucieuses du développement économique du territoire, voient dans le Pôle Optique et Vision une opportunité de développement fondée sur l'innovation technologique et la mise en synergie de potentiels locaux. Au travers du

Pôle Optique et Vision, ce sont ainsi 120 entreprises (au niveau national) et plus d'un millier d'emplois qui sont directement et indirectement concernés. D'ores et déjà, on peut souligner la création d'une entreprise *high tech* dans le domaine des technologies laser femtoseconde et l'incubation d'une autre dans le domaine des capteurs.

Le Pôle Optique et Vision regroupe des industriels, des centres de transfert de technologie et des établissements universitaires et du supérieur, dans l'objectif de dynamiser l'activité industrielle du secteur et derrière elle, l'activité industrielle et le potentiel de recherche de la région. Il s'agit selon un des fondateurs d'aboutir à un pôle de compétence d'envergure nationale dont on peut attendre des retombées en terme d'emplois de chercheurs, d'ingénieurs et de personnels qualifiés.

Le pôle est animé par une association regroupant universitaires, industriels et collectivités publiques. Au niveau de l'Université, il est notamment adossé au laboratoire LTSI (UMR CNRS) et aux équipes LIGIV et DIOM. Son implantation sur un ancien site du GIAT a nécessité des constructions nouvelles et des investissements significatifs en équipements. L'investissement d'un montant global estimé à 21 millions d'euros en 2001-2002 pour les bâtiments implantés sur l'ancien site de GIAT Industries est financé par l'Union Européenne, l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Département de la Loire et Saint Etienne Métropole ; la maîtrise d'ouvrage étant assurée par Saint Etienne Métropole. L'aménagement des plates-formes est estimé pour sa part à 15 millions d'euros en 2001, son financement est assuré à 85% par l'Europe, les industriels, la Région Rhône Alpes et l'Université Jean Monnet qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Au total, le Pôle a mobilisé un investissement de l'ordre de 36 millions d'euros.

Pour l'Université de Saint Etienne, le Pôle Optique et Vision constitue un pôle d'excellence technologique au niveau régional et national reconnu par le Ministère de la Recherche. La contribution au développement du pôle se manifeste par l'offre de formation avec des diplômes spécialisés et la présence d'équipes de recherche de haut niveau dans le domaine de l'optique et de la vision.

Dès la rentrée 2003, les anciens diplômés de 3^{ème} cycle se transforment en Master Optique Image Vision qui se décline en 4 spécialités. Pour la recherche, il s'agit des spécialités Image Vision Signal et Optique Photonique Hyperfréquences. Pour les diplômés professionnalisés, il s'agit des spécialités Instrumentation Optique

Hyperfréquences et Contrôle Vision. Au total, près d'une centaine d'étudiants sont ainsi formés annuellement à très haut niveau dans le domaine de l'optique et de la vision.

A côté de ces formations sous forme de Master, il faut ajouter la filière vision et l'ISTASE (école d'ingénieurs, sortie à Bac +5) avec près de 500 étudiants actuellement. Trois options en lien avec le Pôle sont proposées : optique électronique, imagerie mécanique et vision et télécommunication et réseau ainsi qu'une filière en apprentissage optique et vision industrielle. Il faut également mentionner la présence de l'antenne du IOTA avec l'option Ecole supérieure d'optique. Enfin, pour être complet, il convient de citer les formations à Bac +2 et Bac +3 (à l'IUT le DUT Mesures Physiques et le DRT Vision ainsi que le DU Opticien lunetier visant à la préparation du BTS) qui comptent chaque année près de 250 étudiants.

Concernant les équipes de recherche de l'Université, trois laboratoires sont parties prenantes dans le développement du pôle : laboratoire LTSI « Laboratoire Traitement du Signal et Instrumentation », laboratoire LIGIV « Laboratoire d'Informatique Graphique d'Ingénierie de la Vision », laboratoire DIOM « Dispositifs et Instrumentation en optoélectronique et Micro-ondes ». Cette capacité de recherche représente plus d'une centaine de chercheurs soit une des plus fortes concentrations françaises de matière grise dans les domaines de l'optique et de la vision.

6.1.2- Le Pôle Sport Santé Vieillessement

Le GIP "exercice" actuel va être transformé fin 2003. Le principe de l'intégration dans le futur Pôle des partenaires actuels du GIP (LBTO, PPEH, HEF, INSERM, Ministère des sports, collectivités) auxquels devraient s'ajouter des laboratoires de l'Ecole des Mines notamment au niveau des matériaux est acquis.

Le projet en cours d'élaboration comportera les volets suivants : recherche amont sur le secteur de la biologie de l'os et du muscle, recherche appliquée sur le secteur santé en lien avec le CHU (médecine du sport, prévention, vieillissement), valorisation de la recherche (industrie des équipements sportifs) et formation, volet validé dans le cadre des projets de Master avec la mention "Exercice sport, Santé Handicap" (parcours Professionnalisé et Recherche) et la mention "Bio photonique de la cellule et des systèmes intégrés" (parcours R). Le SAIC devrait accueillir les activités de valorisation du GIP. L'hypothèse de la constitution d'un Institut Fédératif de Recherche (IFR) groupant les

équipes de recherche est actuellement en cours d'analyse. Ce dernier dossier devrait être finalisé l'an prochain. L'élaboration d'un réseau national de recherche fédérant les différents acteurs du domaine présents dans le cadre des Masters est également à l'étude. Ce réseau, dont le pôle stéphanois serait le pilote, pourrait se concrétiser en 2004 à l'occasion de l'appel à projets programmé par le Ministère.

6.1.3- Le Pôle Développement Territorial

Ce pôle traduit la nécessité de mise en forme d'un ensemble d'éléments qui constitue, à l'évidence, une forte spécificité de l'Université Jean Monnet, alors même que le «développement territorial» constitue une question qui prend une importance nouvelle. La re-définition des «territoires» est inséparable des questionnements actuels concernant l'économie dite de la science et la connaissance (parfois réduite à la «nouvelle économie»), le développement durable, l'environnement, l'identification sociale, l'action publique, la décentralisation... autant de thèmes sur lesquels plusieurs équipes ont acquis des compétences et savoir-faire qu'il s'agit de mettre en synergie. Les équipes suivantes : CERAPSE, CREUSET, Equipe de Recherche Technologique en Ingénierie Territoriale, CRENAM, CRESAL, IERP auxquelles il faut ajouter l'équipe SITE de l'Ecole des Mines constituent l'ossature du pôle de développement territorial.

L'objectif est de constituer un pôle de compétences sur les thèmes du développement territorial, des politiques publiques locales, de l'étude du patrimoine ou encore du développement durable au niveau régional, national ou dans un cadre européen. Il s'agit d'associer les centres de recherche concernés, la formation et les partenaires du développement territorial : collectivités locales, entreprises, organismes consulaires, représentations décentralisées de l'Etat et de l'Union Européenne, grands organismes du développement territorial (DATAR, CDC...), partenaires sociaux.

6.2- LA CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITE AUX POLES DE COMPETENCES DU TERRITOIRE

La stratégie de développement de l'Université peut tout à fait rejoindre celles des collectivités publiques locales. Ainsi, l'Université contribue de manière significative au développement de certains pôles comme le pôle optique et vision. Pour deux autres pôles essentiels du développement économique du département, l'Université peut contribuer en synergie avec d'autres partenaires à leur développement.

6.2.1- Le Pôle Mécanique Matériaux

Ce pôle de compétence désigné sous le nom de Mécapôle, représente un poids économique très important avec 1 300 entreprises et plus de 35 000 emplois, il constitue l'héritage industriel du territoire. La recherche et les formations supérieures sont peu présentes dans ce pôle qui se caractérise par des logiques de préoccupation très proche de la production. De plus, ce pôle est largement constitué de PME-PMI qui le plus souvent ne disposent pas de capacité de recherche développement. La logique économique contemporaine s'appuie fondamentalement sur l'innovation technologique et la création de valeurs par la capacité de recherche développement. Dans ce cas, il apparaît plus que nécessaire que le territoire mobilise toutes les ressources endogènes disponibles.

De ce point de vue, l'Université peut contribuer au développement des synergies locales à travers son offre de formation dans le domaine et par la mobilisation de ses capacités de recherche.

S'agissant de la formation, on peut citer les formations de l'IUT (génie mécanique, mesures physiques par exemple). L'IUT entretient des relations de longue date avec les industriels locaux et contribue à former une grande partie des techniciens. L'ISTASE (école d'ingénieurs) avec ses 300 ingénieurs peut fournir aux entreprises locales, les cadres utiles au développement des nouveaux systèmes de production. Finalement, l'IUP management forment les futurs cadres à même de manager les entreprises de taille moyenne.

S'agissant de la recherche, plusieurs laboratoires possèdent des compétences pouvant être mobilisées dans le cadre de Mécapôle. Ainsi, pour n'en citer que quelques uns : Laboratoire de Rhéologie des Matières Plastiques - LRMP, Laboratoire d'Analyse des Signaux et Processus Industriels - LASPI, Laboratoire Traitement du Signal et Instrumentation - TSI, Dispositifs et Instrumentation en Optoélectronique et Micro-ondes - DIOM, Equipe d'Analyse Numérique - EAN. Autrement dit, une capacité de recherche tout à fait significative et mobilisable sur des objectifs partagés en vue de développer Mécapôle.

6.2.2- Le Pôle des Technologies Médicales

Le Pôle Exercice et Technologies Médicales est un autre pôle d'excellence opérationnel et actif dans un domaine à forte innovation. Il existe depuis 1993 et représente une cinquantaine d'entreprises et 1 600 emplois, pour un chiffre d'affaires supérieur à 150 millions d'euros.

Il est organisé sous la forme d'une association regroupant des industriels, le CHU, l'Université et les Collectivités Territoriales. L'Université, à travers la Faculté de Médecine, le « GIP Exercice » et le personnel hospitalo-universitaire, est directement impliquée dans ce pôle de compétences qui rejoint la problématique du pôle sport santé et vieillissement de l'Université. Dans ce contexte, des moyens sont mis en place pour favoriser l'émergence de transferts de technologies, en soulignant l'importance du domaine particulier de l'Exercice, dans lequel l'Université est engagé de longue date. Des moyens humains et matériels sont mobilisés à cet effet, en étroite coopération avec les partenaires, notamment le CHU.

L'Université contribue à ce pôle avec son offre de formation émanant essentiellement de la faculté de Médecine, mais aussi de la faculté de Sciences et Techniques. Ainsi à travers plusieurs DU (Diplômes d'Université) tels que « appareillage et orthopédie » et les formations traditionnelles de médecine, de biologie auxquelles s'adjoignent les formations de l'optique et de la vision, l'Université forme des étudiants dans des spécialités en lien avec les axes de développement du pôle médical. Le renforcement des synergies est un des objectifs des partenaires.

Parallèlement à la formation, l'Université dispose d'une capacité de recherche importante dans le domaine des technologies médicales. Ainsi 5 laboratoires de recherche peuvent être identifiés : Laboratoire de Biologie et de Biochimie du Tissu Osseux LBBTO, Laboratoire Physiologie et Physiopathologie de l'Exercice et du Handicap LPPEH, Groupe immunité des Muqueuses et Agents Pathogènes, Groupe de recherche sur la thrombose, Groupe de recherche sur les glomérulonéphrites et la transplantation rénale, soit au total, près d'une centaine de chercheurs.

L'Université par son caractère pluridisciplinaire, ses formations supérieures reconnues et la qualité de sa recherche académique et appliquée, joue un rôle essentiel

dans le développement territorial à travers son implication dans les pôles de compétences. Son insertion dans les réseaux nationaux et internationaux de recherche représente une ressource de premier ordre pour les acteurs économiques locaux qui peuvent ainsi bénéficier d'une veille technologique et scientifique. Son expérience de recherche appliquée en partenariat avec les entreprises et les collectivités locales lui confère une capacité à élaborer et à partager des objectifs avec d'autres partenaires. Son offre de formation reconnue dans le cadre du nouveau dispositif international L M D, propose des formations utiles au développement local.

CONCLUSION

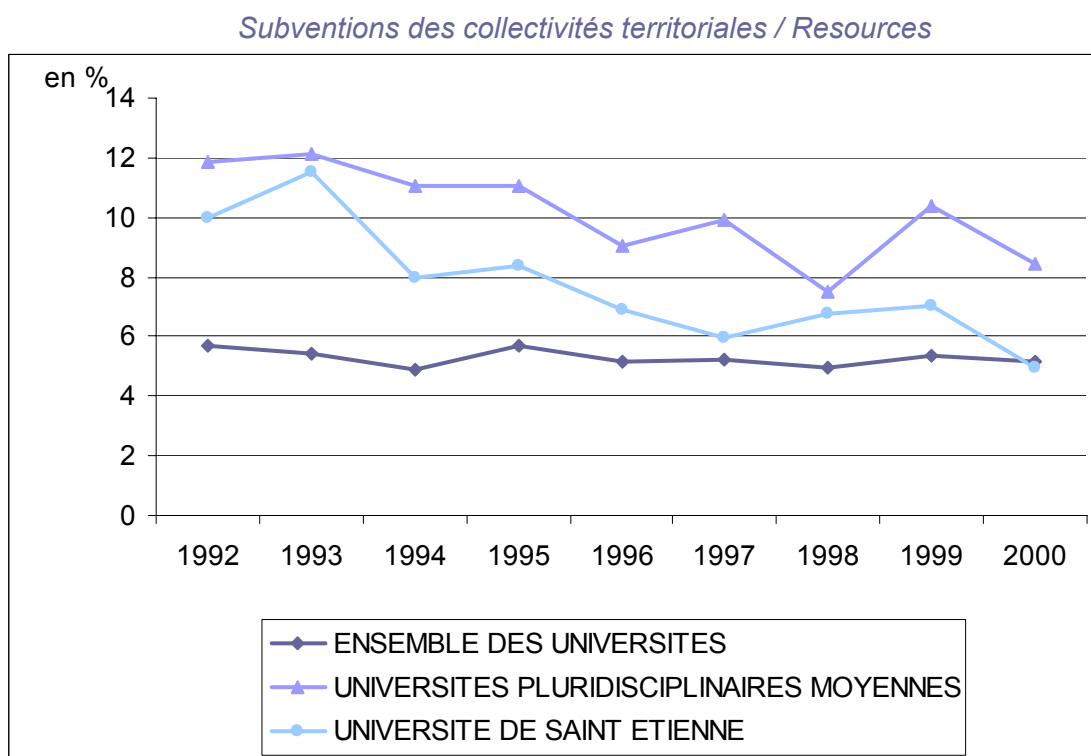
L'impact économique de l'Université tel qu'il est identifié dans cette étude repose sur l'hypothèse que l'Université répond à deux grandes fonctions, celle d'agent économique (consommation, emploi) et celle d'acteur du développement local (amélioration du capital humain, innovation, création d'entreprises). Les résultats de ce travail démontrent très clairement la place essentielle de l'Université dans l'économie locale du point de vue de ces deux fonctions. Pour ne citer que l'essentiel des résultats, on rappellera que l'Université représente annuellement plus de 150 millions d'euros dépensés sur le territoire, que son impact sur l'emploi peut être évalué à au moins 4 000 emplois, qu'elle forme chaque année près de 6 000 diplômés de l'enseignement supérieur. Par sa présence sur le territoire, l'Université joue un rôle d'attraction des populations qualifiées et des entreprises qui recherchent la proximité de lieux de production, de connaissances et d'innovations. Par ailleurs, l'Université joue un rôle direct dans la création d'entreprises et la création d'emplois (170 créations ou reprises d'entreprises et 400 emplois). Enfin, l'Université participe à la dynamique culturelle locale par ses propres manifestations et actions, et par la présence d'une communauté humaine de près de 20 000 personnes.

Ce constat invite à analyser quels sont les soutiens dont bénéficient l'Université pour se développer. Le budget de l'Université en 2002 s'est élevé à près de 30 millions d'euros (hors salaires pris en charge directement par l'Etat). Le montant des subventions était de 15,8 millions d'euros, se répartissant à 78% en subventions de fonctionnement et 22% en subventions d'équipement. Le tableau ci-dessous présente l'origine des subventions perçues par l'Université de Saint Etienne en 2002 :

Origines des subventions perçues par l'Université de Saint Etienne en 2002

ORIGINE DE LA SUBVENTION	PART
ETAT	74%
REGION	11%
DEPARTEMENT	2,2%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	4%
TAXE D'APPRENTISSAGE	3,8%
AUTRES ORGANISMES	5%
TOTAL	100%

Ainsi près des trois quarts des subventions sont attribuées par l'Etat (11,7 millions d'euros). Les collectivités territoriales (y compris la Région) représentent 17,2% des subventions, la part communauté d'agglomération et Conseil Général étant de 6,2%. Une attention particulière peut être portée sur l'évolution des ressources provenant des collectivités locales comparée à d'autres universités (cf. graphique ci-dessous).

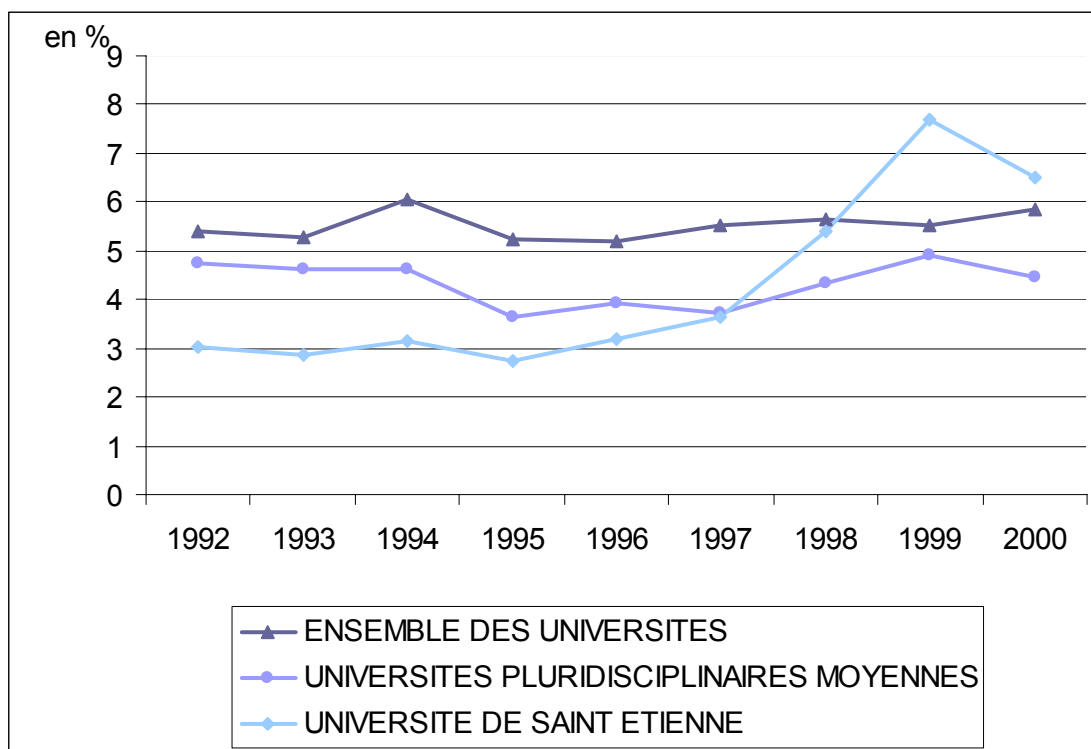


Sources : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'évolution des 10 dernières années traduit bien une baisse générale de la part relative (et non absolue) des collectivités territoriales dans l'ensemble des ressources des universités. On observera cependant que par rapport aux universités comparables, Jean Monnet bénéficie d'un soutien moindre que ses concurrentes.

Parallèlement, l'Université déploie des efforts significatifs pour dégager de nouvelles ressources propres. Ainsi, si on considère la part des contrats de recherche dans les ressources, on ne peut qu'observer la bonne position de Jean Monnet par rapport aux universités comparables (cf. graphique ci-dessous). Le même constat pourrait être fait s'agissant de la part de taxe d'apprentissage sur les ressources.

CONTRATS DE RECHERCHE / RESSOURCES



Sources : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Ces quelques indications soulignent les efforts internes consentis par l'Université pour son développement. Les résultats de cette étude confirment, après comparaison avec d'autres travaux du même type sur d'autres territoires, que l'Université est plus qu'une « bonne affaire » (y compris uniquement dans sa dimension financière) pour le territoire. A long terme, c'est le garant du développement économique par sa capacité à fixer un capital humain qualifié et à attirer des entreprises innovantes. Toutes les études nationales et internationales sont formelles sur cette conclusion. Les territoires performants économiquement seront ceux qui auront développé leur potentiel de recherche, et la culture scientifique et technique de leur population. L'Université constitue un acteur majeur dans cette perspective pour peu que se développe sur le territoire un esprit partenarial.

Le développement de l'Université est donc bien un enjeu fort du développement économique du territoire. Une des conclusions de ce travail est que cet enjeu concerne directement les collectivités locales.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BETURE CONSEIL – BETA, « Impact économique des universités strasbourgeoises », *Rapport final*, mai 1999, 85p.

BLEANEY M.F., BINKS M.R. et GREENAWAY D., “What does a University Add to its local Economy”, *Applied Economics*, vol. 24, 1992.

Commissariat Général du Plan, « La France dans l'économie du savoir, pour une dynamique collective », *La documentation française*, 2002.

CPU, « Budget global des Universités », *Rapport final du groupe de travail de la CPU*, 27p.

CREUSET, « Production de connaissances et innovation, positionnement et enjeux pour la MIAT Bassin Parisien », *Rapport pour la MIAT Bassin Parisien*, mai 2003.

Eparvier P., Guirao H., « L'impact économique de l'Université Jean Monnet, 1991 »; mémoire de maîtrise, 1993, 85p.

Gagnol L., Héraud J.A., « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois », *Working Paper*, 2001, BETA, 20p.

Glasson J., “The widening local and regional development impacts of the modern universities – A tale of two cities”, *Local Economy*, vol. 18 n°1, February 2003.

Harris R.I.D., « The impact of the university of Portsmouth on the local economy »; *Urban Studies*, Vol. 34, n°4, 1997, pp 605 – 626.

INSEE, « Les études supérieures : un motif de migration », *Insee Premières*, n°813, novembre 2001.

La lettre d'information du Pôle universitaire européen de Strasbourg, « L'impact des universités et de la recherche sur l'économie locale », *Trait d'union*, n°25, mai 1999, 4p.

Martin F., « L'impact économique de la recherche universitaire », Dossier de recherche, *Association des Universités et Collèges du Canada*, n°3, vol 2, mars 1998, 8p.

Nilles D., « Université de Lausanne : son impact économique », Université de Lausanne, *Cahiers de recherche économique du DEEP*, n°9512, 1995, 52p.

RUGSO, Dossier de presse, novembre 2002, 22p.

University of Colorado, “A Sound investment in Colorado”, *Economic Impact 2000*, 12p.

Université d'Orléans, « L'Université d'Orléans dans son environnement », présentation à la commission des moyens et du personnel de la CPU, mai 2003.

SOURCES DE DONNEES :

INSEE, EAE 1998.

INSEE, La Lettre Résultats n°2, avril 2003.

INSEE, Tableaux de l'Economie Rhône Alpes 2001-2002.

INSEE PREMIERE, Le niveau de vie des ménages de 1970 à 1999.

INSEE PREMIERE, « La consommation des ménages en 2002 : une progression modérée », juin 2003.

INSEE PREMIERE, « La consommation des ménages depuis 40 ans », février 2002.

INSEE PREMIERE, « Les produits intérieurs bruts régionaux en 1998 », décembre 2000.

INSEE PREMIERE, « Les études supérieures : un motif de migration », novembre 2001.

INSEE PREMIERE, « Les comptes de la nation en 2000 », avril 2001.

INSEE PREMIERE, « Les comptes de la nation en 2001 », avril 2002.

INSEE RESULTATS, « consommations - modes de vie, radioscopie du budget des ménages », T1, 1991.

INSEE, RHONE ALPES, RESULTATS, « Les jeunes quittent la Loire », 59-60, août 2000.

Ministère Jeunesse, Education, Recherche, note d'information 02-42.

Les CCI Rhône Alpes, Chiffres clés de la Loire 2002-2003.

La Gazette, supplément du 29/11/2002, « Panorama des entreprises 02-03 ».

La vie Etudiante REPERES 2002, OVE.

ANNEXES

ANNEXE 1**METHODOLOGIE****1/ EVALUATION DES CHARGES DE PERSONNEL CNRS / INSERM :**

Nous avons calculé le montant des charges de personnel des personnels CNRS-INSERM à l'aide du bilan social du CNRS Rhône Alpes 2001. Nous l'avons évalué au prorata des personnels CNRS de l'UJM en Rhône-Alpes.

Le montant du revenu des effectifs INSERM a été estimé sur la base CNRS.

Les effectifs CNRS Rhône-Alpes 2001 s'élevaient à 2 950, pour un montant moyen des charges de personnel par employé de 49 250 €.

Les effectifs CNRS-INSERM de l'UJM étant de 25, nous avons estimé les charges de personnel CNRS-INSERM de l'Université de Saint Etienne à **1,25 M€**.

2/ EVALUATION DES DEPENSES CLOUS / CROUS :

Nous avons obtenu l'information économique de l'activité du CLOUS de Saint Etienne de façon agrégée avec le CROUS de Lyon – Saint Etienne. De plus, tous les étudiants stéphanois ne sont pas inscrits à l'UJM, il a donc été nécessaire de mettre en place une méthodologie pour estimer la part de l'UJM dans le CROUS et dégager les informations économiques nécessaires à l'étude.

	LYON - SE	SE	UJM
Nb boursiers 2002	28 000	5 638	3 981
POIDS	100%	20,13%	14,22%

Pour dégager des comptes du CROUS Lyon – Saint Etienne la part inhérente à l'UJM, nous avons utilisé le prorata du nombre de boursiers. Ainsi notre coefficient multiplicateur a été évalué à 0,1422 relativement au poids de l'UJM.

Ainsi nous avons pu estimer le montant des charges de personnel du CLOUS de Saint Etienne à **1,8 M€** en 2002. Ce montant correspond à la part relative de l'UJM dans les

charges de personnels du CROUS Lyon – Saint Etienne en 2002 au prorata du nombre d'étudiants boursiers.

En utilisant le même coefficient, nous avons estimé le montant des dépenses :

- Montant des dépenses de fonctionnement dans le budget du CROUS 2002 relatif à l'UJM hors charges sociales estimé à **2,9 M€**.
- Montant des dépenses d'investissement moyen dans les budgets du CROUS 2002 et 2003 relatifs à l'Université de Saint Etienne estimé à **1M€**.

3/ EVALUATION DU TAUX D'IMPOSITION DES MENAGES :

Selon IRCOM (2000), pour les ménages dont la tranche de revenu se situe de 22 868 à 38 000€, le taux d'imposition moyen sur le revenu serait de 9% dans la Loire (contre 9.5% en Rhône-Alpes) après calcul.

Selon l'étude de Strasbourg (1998)³⁹, le taux de 10,9% a été retenu pour la population considérée. Il se base sur une étude de l'INSEE, « compte de la nation 1996 : la part du revenu primaire des ménages consacré au paiement de l'impôt sur le revenu et le patrimoine est de 10.9% ».

Selon l'INSEE⁴⁰ le taux d'imposition sur le revenu moyen des ménages aisés serait de 12%.

Nous avons retenu pour notre étude, en concordance avec l'étude de Strasbourg, le taux d'imposition moyen des personnels de l'université consolidée à **10.9%**.

4/ EVALUATION DES EMPLOIS EN EQUIVALENTS TEMPS PLEIN :

Les équivalents emplois temps plein sont calculés à partir de la dépense totale engagée après déduction des charges rapportée à l'estimation moyenne d'un emploi à savoir 30 000 €.

³⁹ BETURE CONSEIL – BETA ; « Impact économique des universités strasbourgeoises – rapport final » ; mai 1999

⁴⁰ INSEE, Le niveau de vie des ménages de 1970 à 1999

Concernant les vacataires, nous obtenons le résultat suivant :

$$[1,13 * (1-0,168)] / 0,03 = 0,94 / 0,03 = 31,5 \text{ emplois.}$$

Plus de 800 vacataires travaillent régulièrement à l'Université, dans la plupart des cas sur des tâches d'enseignement. Un autre mode d'évaluation en équivalent temps plein aurait été de calculer sur la base du service statutaire d'un professeur agrégé (soit 384 heures par an). Dans ce cas, on aurait obtenu une évaluation très largement supérieure autour de 250 ETP. Cette méthode n'a pas été retenue en raison de la non disponibilité des informations précises sur les tâches des vacataires.

Concernant les heures complémentaires, nous obtenons le résultat suivant :

$$[(2,8+1,1)*(1-0,168)] / 0,03 = 3,25/0,03 = 108,5 \text{ emplois.}$$

5/ EVALUATION DU BUDGET ANNUEL ETUDIANT :

Pour nos estimations, nous avons finalement retenu le budget annuel moyen de **7500 €** par étudiant de l'Université de Saint Etienne.

Différentes études ont permis d'évaluer le budget annuel moyen d'un étudiant.

Estimation selon une étude de 1998 à Strasbourg⁴¹

Budget annuel moyen d'un étudiant : 47 500 F soit : 7 240 €.

Après actualisation : 7 711 € en équivalent en 2002.

Estimation selon l'observatoire de la vie étudiante (OVE)⁴²

Ressources moyenne étudiant dé-cohabitant : 698 € / mois soit 8400 € annuels.

Ressources moyenne étudiant cohabitant : 333 € / mois soit 4000 € annuels.

Ce qui représenterait pour Saint Etienne (selon le taux d'étudiants cohabitants à l'Université de Saint Etienne) un revenu annuel par étudiant estimé à 6000 €.

⁴¹ « Impact économique des universités strasbourgeoises – rapport final », BETURE CONSEIL – BETA, mai 1999.

⁴² La vie Etudiante REPERES 2002 – OVE.

Le montant de l'OVE correspond à une fourchette basse de ce que sont les dépenses des étudiants. En effet de la même façon que l'étude de Strasbourg l'avait relevé en 1998, le revenu des étudiants résidant chez leurs parents peut être considéré comme largement sous-évalué.

Edufrance⁴³ :

Edufrance, organisme impliqué dans les programmes d'échanges internationaux, évalue un budget mensuel pour un étudiant étranger expatrié à 1132 € / mois.

Soit 13584 € annuels.

A titre informatif, on rappellera que le montant maximum d'une bourse⁴⁴, dont bénéficient 40% des étudiants boursiers, est de 3 500 €.

6/ EVALUATION DU PIB PAR EMPLOI LOIRE ET RHONE ALPES

Le taux de PIB par emploi n'était pas disponible sur données récentes pour le Département de la Loire. Nous avons l'information agrégée au niveau régional, cependant nous avons supposé que le taux du Département devait être inférieur à celui de la Région qui est un des plus élevés de France, c'est à dire plus proche de la moyenne des régions métropolitaines hors Ile de France. Nous avons donc mis en place une méthodologie nous permettant d'atteindre le taux de PIB par emplois dans la Loire en 2002.

Nous avons calculé le poids de la Loire à 10,6% du PIB Rhône Alpes en 1996. Ce qui nous a permis d'estimer le PIB de la Loire en 2000 à 14 560 millions d'euros pour une population active occupée de 278 200.

En effectuant le rapport entre le PIB et le niveau de l'emploi, nous avons estimé le taux de PIB par emploi dans la Loire en 2000 à 52 400 €. Les données relatives aux régions évaluent le taux de PIB par emploi en Rhône Alpes à 59 234 € en 2000 et à 61 156 € en 2002, soit un taux de croissance de 3.8%. En appliquant ce taux de croissance aux données de la Loire nous avons pu estimer le taux de PIB par emploi dans la Loire en

⁴³ Source : <http://www.edufrance.fr>.

⁴⁴ <http://www.cnous.fr>.

2002 à 54 100 € contre 56 452 € en province. Nous avons finalement retenu le montant arrondi de 55 000 € par emploi en 2002 dans la Loire pour notre étude.

7/ ESTIMATION DU VOLUME DES STAGES ET APPRENTISSAGES

Ne sont considérés que les effectifs soumis à un minimum de 12 semaines de stages et apprentissages intégrés à leur formation. En moyenne, nous avons évalué qu'un étudiant d'IUT (hors 1^{ère} année) réalise 12 semaines de stages, que la durée moyenne des stages de Licence est de 3 mois, contre 4 mois en Maîtrise et 5 mois en DESS.

Estimation du volume des stages et apprentissages :

IUT (hors première année)	→ 3750 mois
Licence	→ 525 mois
Maîtrise	→ 2500 mois
DESS	→ 1050 mois
ISTASE	→ 370 mois
Médecine	→ 5040 mois

Soit un volume global cumulé de 13 235 mois de stages par an, ce qui représente en équivalence temps plein 1 103 emplois.

ANNEXE 2

SYNTHESE DES RESULTATS SELON LES DEUX FONCTIONS DE L'UNIVERSITE

AGENT ECONOMIQUE

Consommateur :

155 M€ de dépenses par an
110 000 m² de locaux et plus de 83 bâtiments

Employeur :

1600 emplois directs et 2400 induits

AGENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Polarisation d'une population qualifiée sur le territoire :

12720 étudiants
1500 agents
7650 personnes en formation continue

Amélioration du capital humain :

350 diplômés
6000 diplômés par an
7500 personnes concernées par la formation continue
1100 emplois en ETP des stages et apprentissages

Valorise le territoire à travers :

sa dimension internationale
ses effectifs formés
sa recherche
son personnel qualifié

Partenaire de l'innovation industrielle :

Acteur majeur des pôles de compétences de la Loire
Transferts de compétences (valorisation)
Doctorants en entreprises (Conventions CIFRE)

ANNEXE 3

LES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITE

- Faculté des Sciences et Techniques
- Faculté de Médecine et Sciences de La Santé
- Faculté de Droit
- Faculté Arts Lettres Langues
- Faculté Sciences Humaine et Sociale
- Centre Universitaire Roannais
- Institut Supérieur des Techniques Avancées de Saint Etienne (ISTASE)
- Institut Supérieur d'Economie, d'Administration et de Gestion (ISEAG, IAE)
- Institut Universitaire de Technologie de Saint Etienne
- Institut Universitaire de Technologie de Roanne

ANNEXE 4

LES EQUIPES DE RECHERCHE DE L'UJM⁴⁵

SCIENCES – 12 équipes

DS 1 Equipe d'Analyse Numérique - EAN
 DS 1 Laboratoire d'Arithmétique et d'Algèbre - LArAl
 DS 2 Laboratoire de Transferts Lithosphériques
 DS 4 Laboratoire de Rhéologie des Matières Plastiques - LRMP
 DS 4 Laboratoire Chimie et Environnement
 DS 5 Laboratoire de Biotechnologies Végétales appliquées aux Plantes Aromatiques - BVPAM
 DS 9 Equipe de Recherche en Informatique - EURISE
 DS 9 Dispositifs et Instrumentation en Optoélectronique et Micro-ondes - DIOM
 DS 9 Laboratoire Traitement du Signal et Instrumentation - TSI
 DS 9 Laboratoire d'Informatique Graphique et d'Ingénierie de la Vision - LIGIV
 DS 9 Laboratoire d'Analyse des Signaux et Processus Industriels - LASPI
 DS 10 Laboratoire de Biologie Animale et Appliquée - LBAA

MEDECINE - 11 équipes

DS 5 Physiologie et Physiopathologie de l'Exercice et Handicap - PPEH - GIP Exercice
 DS 5 Biologie et Biochimie du Tissu Osseux - LBBTO
 DS 5 Groupe sur l'Immunité des Muqueuses et Agents Pathogènes - GIMAP
 DS 5 Groupe de Recherche sur la Thrombose
 DS 5 Trouble du Comportement Alimentaire - TCA
 DS 5 Transplantation Organe Cancer – TOC
 DS 5 Mort Cellulaire et Processus néoplasiques
 DS 5 ERIT Système Nerveux Autonome, Physiologie de l'Exercice et Vieillesse
 DS 5 ERT Ergonomie des Activités Physiques et sportives
 DS 5 EMI Neuro imagerie de la Douleur
 DS 5 CIC

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - 12 équipes

DS 6 Institut Claude LONGEON, Renaissance et Age Classique
 DS 6 Centre d'Etude sur les Littératures Étrangères et Comparées - CELEC
 DS 6 Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine - CIEREC
 DS 6 Centre Jean PALERNE
 DS 6 Institut des Études Régionales et des Patrimoines - IERP
 DS 6 Centre Européen de Recherche sur les Congrégations et Ordres Religieux - CERCOR
 DS 6 Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement - CRENAM
 DS 6 Centre de Recherche en Education - CRE
 DS 6 Institut d'Études Régionales et du Patrimoine - IERP
 DS 6 Centre de recherche en Histoire - CERH
 DS 7 Centre de Recherche et d'Études Sociologiques Appliquées de la Loire - CRESAL
 DS 7 UMR Lire

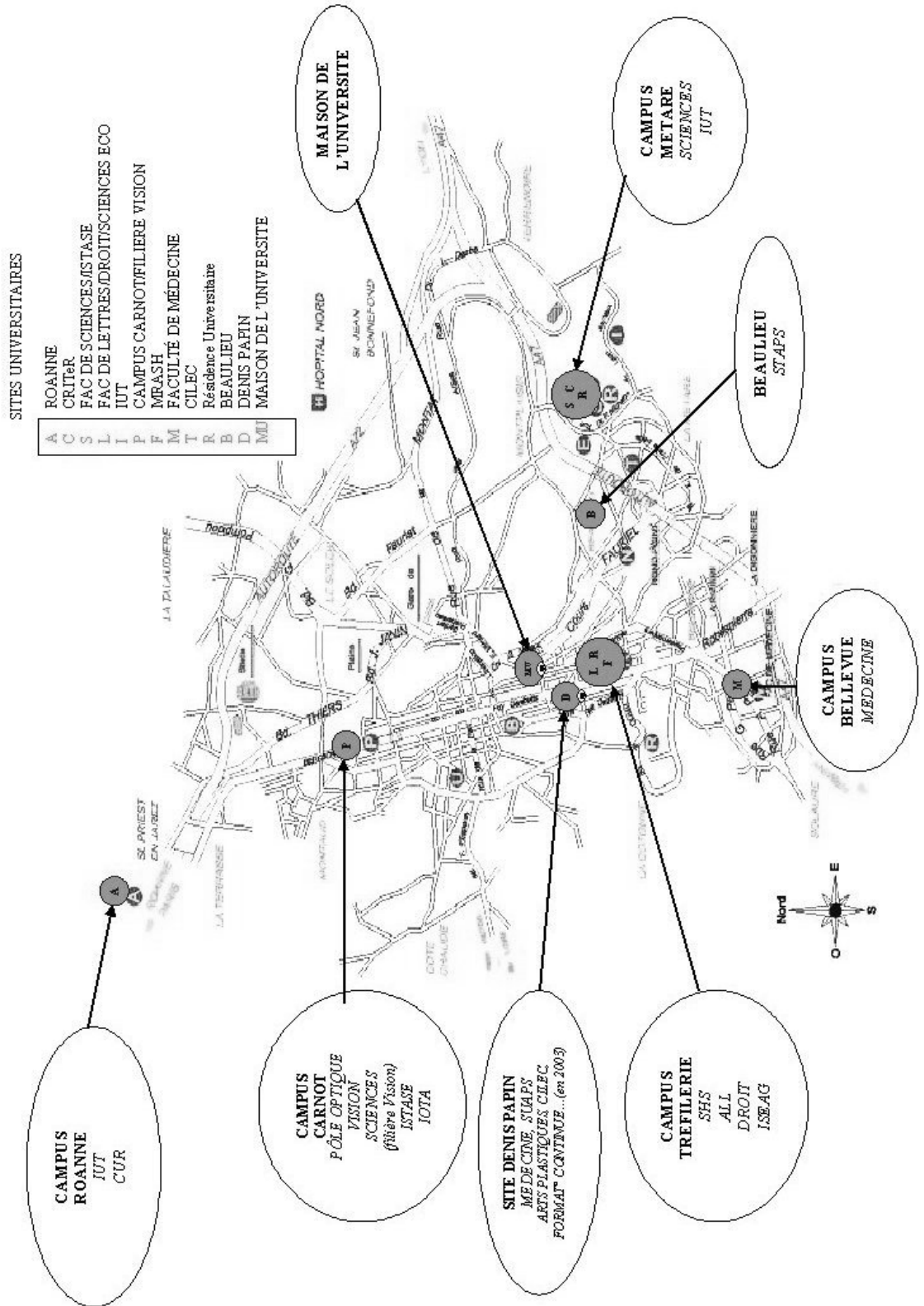
DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION - 6 équipes

DS 7 Centre de Recherches Critiques sur le Droit - CERCRID
 DS 7 Centre d'Études et de Recherches en l'Administration Publique de Saint-Étienne - CERAPSE
 DS 7 Centre de Recherches Économiques de l'Université de Saint-Étienne - CREUSET
 DS 7 ERT Ingénierie Territoriale
 DS 7 PRACTIS
 DS 7 CRESAL

⁴⁵ Y compris, les équipes nouvellement créées.

ANNEXE 5

CARTOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE



ANNEXE 6**LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES**

AES	Administration Economique et Sociale
ARF	Administration de Recherche et de Formation
ASU	Administration Scolaire et Universitaire
ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BTS	Brevet de technicien Supérieur
BU	Bibliothèque Universitaire
C2M	Centre Commun multimédia
CAEE	Certificat d'Aptitude
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CEJ	Contrat Emploi Jeune
CES	Contrat Emploi Solidarité
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CILEC	Centre International de Langue et Civilisation
CLOUS	Centre Local des oeuvres universitaires et Scolaires
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CREALYS	Création à Lyon et à Saint Etienne (incubateur Rhône Alpin)
CRITER	Centre de ressources Informatiques, Télécoms. et Réseaux
CROUS	Centre régional des oeuvres Universitaires et Scolaires
CS&VE	Commission Sociale et Vie de l'Etudiant
DAEU	Diplôme d'Admission à l'Enseignement Universitaire
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DEG	Droit, Economie, gestion
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisés
DESC	Diplôme d'Etudes Supérieures Comptable
DESS	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DEUST	Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques
DS	Département Scientifique
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ENISE	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne
ENSME	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne
ERASMUS	European Community action scheme for the mobility of university students
ERT	Equipe de recherche Technologique
FORMASUP	Formation Supérieure des Apprentis
GIP	Groupement d'intérêt Public
IAE	Institut des Administrations et des Entreprises
IATOS	Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, ouvriers et service
INSERM	Institut national pour la Santé et la Recherche Médicale
ITARF	Ingénieur, Technicien d'Administration de Recherche et de Formation
IUP	Institut universitaire Professionnalisé
IUT	Institut Universitaire de technologie
LEONARDO	Programme d'actions de la CE pour la Promotion et l'Amélioration de la formation professionnelle en Europe
LP	Licence Professionnelle

MCF	Maître de Conférences
MENRT	Ministère de l'Education Nationale, de la recherche et de la Technologie
MST	Maîtrise de Sciences et techniques
OVE	Observatoire de la Vie Etudiante
PAST	Professeur Associé à Service Temporaire
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/Industrie
PR	Professeur d'Université
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié
SAIC	Service d'Activités Industrielles et Commerciales
SCRI	Service Commun des Relations Internationales
SCUIO	Service Commun Universitaire d'information et d'Orientation
SOCRATES	Ensemble de programmes européens
SUFC	Service Universitaire de la Formation Continue
TEMPRA	Trans European mobility Program Rhône-Alpes
TEMPUS	Trans European mobility Program for University Studies
TICE	Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Education
UEP	Unités d'Expérience Professionnelle
UFR	Unité de Formation et de recherche
UJM	Université Jean Monnet
UMR	Unité Mixte de recherche
UMS	Unité Mixte de Services
UVA	Université de la Vie Associative
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VAP	Validation des Acquis Professionnels